L'ECHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

UNE SECONDE VIE POUR LES GRANDES FERMES

N°59 / JUIN - SEPTEMBRE 2013

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE / GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHEFORT-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



▲ Cette année les nettoyages de printemps ont rassemblé 4 communes, plus de 1100 bénévoles pour 130 m³ de déchets collectés le long des routes et chemins. A pied ou en attelage, parfois sous forme de jeux de piste, ces journées sont organisées par les communes, les associations locales ou les conseils municipaux de jeunes, avec l'appui du Parc et des syndicats de collecte.▼

▲ Les CP et CE1 de l'école de Fontenay-les-Briis ont participé à la plantation d'un verger pédagogique de collection. Avec l'appui de la commune, accompagnés par les croqueurs de Pommes et le Parc, les élèves ont planté 24 fruitiers (pommiers, poiriers, cognassiers, néfliers) à l'entrée du hameau de Verville.

Écho du Parc > Juin > septembre 2013 - n°59
Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec. **Président de la commission communication :** Guy Poupart.
Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction :** Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec.
Ont participé à ce numéro : A. Amaury, G. Brice, S. Coornaert, C. Delin, C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, A. Lottin, P. Rocher.
Pour l'équipe du Parc : J. Bureau, S. Dransart, E. Maussion, L. Renard, O. Sanch, X. Stephan.
Relectures : Tatiana Kuhlman - **Création, mise en page :** e.maginère - www.emaginere.fr.
Impression : Imprimerie Nationale, label imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.
Photographies : P. Blanc, V. le Vot, O. Marchal. *Photo couverture :* Phileas Photo.
Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - 78472 Chevreuse cedex - Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parcs-naturels-regionaux.fr

URBANISATION, L'INCOHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

À l'issue d'un travail de concertation approfondi avec les communes, le Conseil régional d'Île-de-France et l'État, la nouvelle charte du Parc naturel régional a fixé des objectifs précis en matière d'urbanisation en respectant les principes d'un développement durable et en conformité avec le nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF).

Ce bel édifice est aujourd'hui gravement menacé par la combinaison de plusieurs mesures législatives, la loi DALO de mars 2007, la loi de Réforme des collectivités territoriales de 2010, la loi SRU de 2000 renforcée par la toute récente loi Duflot qui accroît les objectifs de construction de logements sociaux en les portant de 20 à 25% du parc existant.

Des objectifs contraignants car assortis de fortes pénalités financières pour les communes qui ne les respectent pas.

Un défi pour certaines des communes du Parc qui se sont développées dans les années 1970 en construisant des lotissements pavillonnaires, conformément aux pratiques urbanistiques de l'époque. Des pratiques qui se retournent contre elles aujourd'hui, de façon absurde, car l'État leur reproche de manquer de logements dits sociaux. Il est pourtant vain de juger le passé avec les principes d'aujourd'hui.

Résultat, par une arithmétique simple, les onze communes du Parc naturel régional soumises à ces lois (sans compter Rambouillet, Gif-sur-Yvette, Magny-les-Hameaux) devraient à elles seules construire plus de logements qu'il n'était prévu d'en construire sur toutes les communes du Parc naturel régional pendant les douze années de la charte ! Et la population du Parc naturel régional devrait augmenter à un rythme très supérieur à celui de toute l'Île-de-France y compris Paris ! Tout le contraire des objectifs d'équilibre du SDRIF et de la Charte qui prévoit, quant à elle, une augmentation de la population de 0,55 % par an.

Il ne s'agit pas de remettre en cause des objectifs raisonnables de densification et de mixité sociale, des domaines où les savoir-faire du Parc naturel régional en font un partenaire unanimement reconnu.

Mais l'accumulation de mesures législatives incohérentes conduit à des absurdités, en contradiction avec les principes du développement durable et les objectifs du SDRIF :

1. N'est-il pas absurde d'augmenter massivement la population de certaines communes rurales, avec des taux d'accroissement largement supérieurs à ceux de toute la région ? Veut-on accentuer l'étalement urbain qu'il faut au contraire maîtriser ?
2. N'est-il pas absurde d'augmenter la population de communes sans desserte par les transports en commun ou très mal desservies et offrant peu d'emplois, ce qui est contraire à tous les principes d'un développement durable ? Alors qu'il faut au contraire rapprocher l'habitat et l'emploi pour limiter les déplacements…
3. N'est-il pas absurde de contraindre des communes rurales à construire rapidement et massivement, avec une proportion très élevée de logements sociaux au risque de répéter les erreurs des années 1960 en construisant des quartiers exclusivement sociaux et mal intégrés ?
4. N'est-il pas absurde de bouleverser des objectifs de croissance de la population qui vont contraindre de petites communes à investir des sommes considérables pour agrandir leurs équipements collectifs (station d'épuration des eaux usées, réseaux d'eau potable, écoles et équipements périscolaires…), alors qu'elles n'en ont pas les moyens ?

Chacun le comprend, l'État doit jouer son rôle de chef d'orchestre, mais il doit le faire en respectant les principes universels du développement durable et en veillant à la cohérence des politiques publiques. C'est pourquoi j'ai, dans un premier temps, saisi par courrier toutes les autorités concernées. Nous attendons les réponses…

Yves Vandewalle
Président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

SOMMAIRE

L'Écho des ados est désormais diffusé directement dans tous les collèges du Parc (via les CDI)









ECOMOBILITÉ : VOUS AVEZ LA PAROLE !

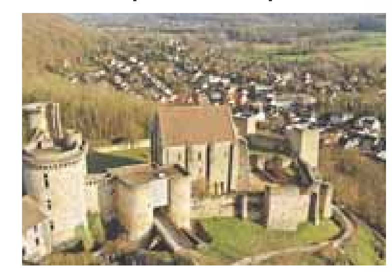


Saint-Rémy-lès-Chevreuse Location de vélos électriques, vente, entretien, parkings à vélos, autopartage, covoiturage, voitures électriques… tels sont les services que pourra proposer la future Maison de l'Ecomobilté en face de la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Afin que ces services répondent aux besoins des habitants de la vallée dans leurs déplacements quotidiens, une enquête sera réalisée par le Parc naturel régional en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles. **Rendez-vous sur le site internet du Parc à partir du 17 juin pour remplir le questionnaire !** Des enquêtes se feront également par téléphone auprès des habitants des villes à proximité de la gare.

DAVANTAGE DE PRODUITS LOCAUX À LA MAISON DU PARC

Chevreuse La Maison du Parc, au château de la Madeleine à Chevreuse, a procédé à quelques aménagements, afin d'offrir un espace d'exposition et de vente plus important aux produits locaux issus de l'agriculture et de l'artisanat. Vous pourrez ainsi profiter de votre visite du château pour découvrir les produits *made in Parc* : bières, terrines, confitures, farine, lentilles, miel, jus de pomme mais aussi savons bio et créations d'artisans d'art.

Entrée libre du mardi au samedi de 14h à 18h.
Les dimanches et jours fériés de 10h à 18h (de mars à octobre) et de 14h à 18h (de novembre à février). 01 30 52 09 09





FORMATION À JANVRY



Janvry La commune de Janvry avec l'aide du Parc va restaurer la façade ouest de la ferme communale. Le bâtiment antérieur au XIX[e] situé au cœur du village va, à cette occasion, accueillir une formation démonstration pour la mise en œuvre d'enduits à pierre vue en partenariat avec le centre de formation de Maisons Paysannes de France les 27 et 28 septembre 2013. Ce chantier sera accessible aux Janvryssois et aux membres des délégations Yvelines et Essonne de Maisons Paysannes sur inscription.

Renseignements :
ecohabitat.pnr.chevreuse@orange.fr

UN PANIER DE LÉGUMES À LA GARE DE SAINT-RÉMY

Magny-les-Hameaux Le Parc lance une nouvelle initiative en partenariat avec les Jardins de Cocagne, producteur de légumes bio et solidaire à Magny-les-Hameaux : depuis la fin mai 2013, l'association propose une formule de paniers de légumes à la carte.

Vous réservez votre panier sur le site internet http://jardindecocagnesqy.fr jusqu'au jeudi midi (formule libre et sans engagement, vous commandez quand vous en avez envie) et vous le récupérez à la gare de Saint- Rémy-lès-Chevreuse le vendredi entre 16h30 et 19h30. Tél. : 09 71 51 09 37.

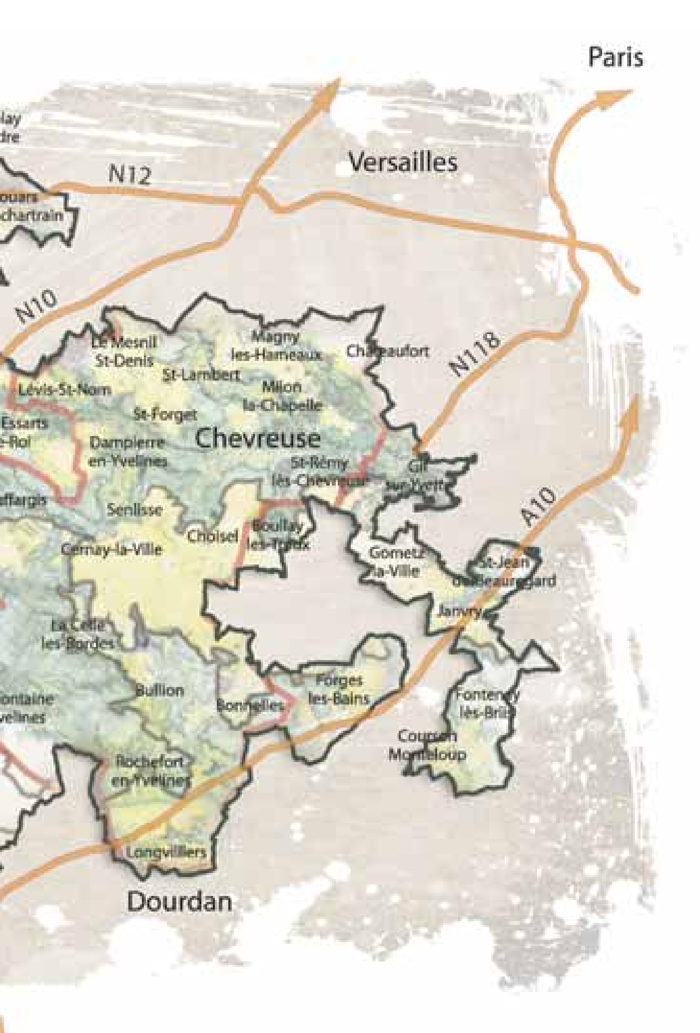
Avec le soutien de la RATP et de la commune de Saint-Rémy.



SORTEZ VOS MOBILES ET VOS BASKETS

Depuis le 15 mai, une appli mobile gratuite SityTour est disponible sur le site internet du Parc pour télécharger des circuits de randonnée sur son mobile. Vous choisissez un circuit parmi la trentaine disponible, vous téléchargez votre balade et vous n'avez plus qu'à vous laisser guider par le GPS de votre téléphone portable pour découvrir les nombreux chemins du Parc naturel. Certains circuits sont agrémentés de commentaires et d'informations sur le patrimoine et les sites touristiques à proximité. Comme le fond de carte est téléchargé, même quand vous n'avez plus de réseau sur le terrain, le GPS continue de vous localiser et de vous guider. Testez ces circuits et laissez-nous vos impressions sur la page *facebook* du Parc.





CONCOURS
MAISON ÉCONOME

Votre maison neuve est-t-elle passive ou positive ? Vous avez effectué une optimisation énergétique de votre habitat dans le cadre d'une rénovation légère, ou une réhabilitation thermique lourde au niveau basse consommation ? Alors, vous pouvez postuler jusqu'au 31 juillet 2013.

Le Concours Maison Économe récompense depuis 2007 des Yvelinois ayant eu une démarche d'économie d'énergie dans la rénovation ou la construction de leur habitat.

Les lots à gagner sont deux vélos électriques pour le Sud Yvelines.

Formulaire d'inscription et règlement à télécharger sur energie-sqy.com, energies-solidaires.org, renseignements à maisoneconome78@gmail.com, ou 01 34 52 26 34 ou 01 39 70 23 06.

Concours organisé par l'ALEC SQY et Energies Solidaires en partenariat avec le Parc naturel régional, la CASQY et sa Maison de l'environnement, des sciences et du développement durable, la CA2RS, le CAUE 78, le CG des Yvelines, l'Arene, l'ADEME, la CAPEB, GDF et New Technologie.

CONSTRUCTION EN TERRE

Construire en récupérant, transmettre les savoir-faire et redonner une image de qualité à la construction à base de terre aux particuliers et aux professionnels, c'est ce que le Parc en partenariat avec les associations Jardins de Cocagne et Saint-Quentin en Transition réaliseront cet été grâce à des chantiers / formations qui seront organisés pour mettre en œuvre de la bauge et des enduits terre.

Inscriptions et renseignements : ecohabitat.pnr.chevreuse@orange.fr





SE CHAUFFER AU BOIS : OUI, SOUS CONDITIONS

Sous forme de bûches, de plaquettes forestières (bois déchiqueté), de pellets (granulés) ou même de sciures ou de copeaux, le bois peut être source de chauffage. L'art de passer du bel arbre au bel âtre se nomme aujourd'hui « bois-énergie ».
Parmi les sujets qui enflamment les esprits, les récentes restrictions à l'utilisation d'un foyer ouvert suscitent l'étonnement et parfois même l'incompréhension. Explications et solutions.

Aller se balader dans les bois est aussi une autre façon de faire le plein d'énergie ! Mais là n'est pas le sujet aujourd'hui. Si ce n'est pour observer que l'accroissement naturel des forêts est nettement supérieur au prélèvement sylvicole en France comme dans la plupart des pays européens, ce qui conduit à un bilan carbone positif.

Ce préliminaire étant posé, il ne faut pas oublier que même si le bois est une énergie dite renouvelable, le brûler ne signifie pas qu'il ne pollue pas. Le **Plan de Protection de l'Atmosphère** approuvé le 25 mars 2013 nous le rappelle.

La combustion du bois est source de gaz carbonique (CO_2), de composés organiques volatils (COV, en majorité du méthane), d'oxydes d'azote (NOx) – émissions plus importantes que les énergies fossiles à production d'énergie équivalente –, de particules (il n'y a pas que les moteurs diesel…). On considère cependant – et un peu trop simplement – que le bois brûlé ne fait que rejeter le CO_2 qu'il a emmagasiné lors de la croissance de l'arbre. Jusque-là, tout va bien, les émissions de gaz à effet de serre liées à la combustion ne sont pas supérieurs à ce qui est capté par la pousse de nouveaux arbres. Restent les COV et les particules. Là ça se complique.

Parlons un peu technique avant de passer aux solutions rassurantes.

La nécessité de ramoner les conduits idéalement deux fois par an (avant et à mi-saison de chauffe) donne une idée des éléments que véhiculent les fumées. Les particules minérales et salines (sels formés par réaction de la combustion) résistent aux flammes pour la plupart et sont évacuées par les gaz. Une petite partie d'entre elles se condense sur les parois du conduit (les dépôts de suie et de créosote) et le reste s'échappe dans l'atmosphère. La combustion du bois dégage des particules extrêmement fines (inférieures à 1 micromètre : PM1), des métaux lourds (PM10) et des hydrocarbures cancérogènes qui peuvent pénétrer profondément dans le système respiratoire. Les études sur la nocivité des particules émises par les produits pétroliers (le diesel en particulier) ont montré des effets similaires induits par les fumées de la combustion du bois et du brûlage à l'air libre de végétaux.

Un enjeu sanitaire

En Île-de-France, le constat est alarmant : les émissions de particules générées par le bois brûlé seraient aussi importantes que celles rejetées par les échappements des véhicules routiers. Or le problème côté bois viendrait majoritairement des foyers ouverts et des feux de végétaux. D'où l'interdiction de ces derniers et la restriction de l'usage des foyers ouverts à partir de 2015 selon les zones*.

Notez que cette mesure existe déjà à Londres, au Québec, en Suisse, dans plusieurs États américains dont la Californie et est en projet dans la vallée de l'Arve en région Rhône-Alpes… On peut s'étonner de ne pas voir des mesures aussi radicales mises en place pour limiter la pollution due aux transports, notamment aux moteurs diesel, aux camions, aux avions !

8 fois moins de pollution avec un insert !

Le haut rendement de combustion du bois obtenu dans un poêle ou un insert récent ou une chaudière à bois divise par huit les émissions de particules nocives pour une même quantité d'énergie consommée ! Avec les alertes de pollution atmosphérique de plus en plus fréquentes qui touchent plus de 2 millions de Franciliens, on comprend mieux l'intérêt de l'interdiction d'utiliser un foyer ouvert.

Autre argument, une cheminée à foyer ouvert affiche un rendement énergétique de 10 % seulement ! En d'autres termes, 90 % de l'énergie que fournit le bois part en fumée. La majorité de l'air chauffé dans la pièce est aspirée par le foyer ouvert et rejetée dehors par le conduit de cheminée. Même phénomène quand la cheminée n'est pas utilisée, les pertes thermiques de la pièce sont énormes.

Et les risques de pollution d'air intérieur sont évidemment plus grands avec un foyer ouvert ; la concentration de polluants se niche dans les pièces plus éloignées du foyer, où la fumée s'est échappée (l'air chaud monte).

La qualité du combustible joue aussi un rôle essentiel. Les émissions de polluants d'un bois humide sont 2 à 4 fois plus élevées. La fumée, alors plus importante, est chargée de COV et de PM.

Selon une étude du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), l'allure réduite n'est pas recommandée non plus et peut multiplier par 6 à 8 les émissions de polluants. Optez pour l'allure minimale recommandée par le constructeur.

Les solutions, enfin !

- Commencez par stocker le bois (fendu) au moins un an et si possible deux ans au sec avant de le brûler. Ne l'adossez pas à un mur ni au sol (posez-le par exemple sur palettes).
- Allumez votre feu par le haut (méthode dite *top down*). La combustion démarre plus lentement, les fumées alors réduites et les particules se retrouvent dans la flamme incandescente et sont presque entièrement brûlées. Le bois comme le poêle ou l'insert montent progressivement en température, ce qui évite un choc thermique, car la puissance est progressive et se contrôle plus facilement.



1 ▪ *Allumer un feu par le haut (méthode* top down*) réduit fumées et rejets de particules.*

- Choisissez des essences de feuillus durs, par ordre de meilleur pouvoir calorifique : le charme en n°1, le hêtre, le frêne, le robinier faux-acacia, puis le chêne et l'orme à égalité. Suivent le bouleau, le châtaignier, le noyer, les arbres fruitiers, l'érable, le tilleul… Mais n'utilisez pas de bois traités chimiquement.
- Un foyer fermé (poêle ou insert) permettra de mieux brûler le bois et de limiter les rejets nocifs.
- Dans un poêle à double combustion et à granulés (meilleurs systèmes actuels), les émissions sont infimes et le rendement énergétique approche les 100 %.
- Des filtres électrostatiques à particules équipent les chaudières à bois de forte puissance. Il existe très peu de propositions pour l'instant en France pour un appareil individuel. Un nouveau filtre catalytique est apparu en 2011 sur une marque de poêles.
- Consultez un professionnel certifié Qualibois, choisissez un matériel labellisé Flamme verte et du bois certifié NF ou Charte Île-de-France Bois-bûche.
- Un crédit d'impôt (15 %) est accordé pour l'acquisition d'un insert, d'un poêle ou d'une chaudière à bois. ■

Patrick Blanc

Foyer ouvert interdit en 2015

Une zone sensible a été définie selon les recommandations d'Airparif, la structure de contrôle de la qualité de l'air dans notre région. Les 435 communes dans lesquels l'usage d'un foyer de cheminée ouvert sera interdit représentent 24 % du territoire francilien et 87 % de sa population.
Les communes du Parc concernées :

- Bazoches-sur-Guyonne
- Châteaufort
- Chevreuse
- Gif-sur-Yvette
- Jouars-Pontchartrain
- Le Mesnil-Saint-Denis
- Le Tremblay-sur-Mauldre
- Magny-les-Hameaux
- Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Saint-Rémy-l'Honoré

Le Plan de protection de l'atmosphère pour l'Île-de-France a été instauré par la DRIEE (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France). Il recommande d'éviter l'usage de cheminée à foyer ouvert dans toutes les autres communes.

Comparatif des énergies de chauffage

Tarifs en centime d'euro TTC / KWh livré

Électricité	0,125 €
Propane	0,11 €
Fioul domestique	0,073 €
Bûches reconstituées	0,072 €
Gaz naturel	0,064 €
Granulés en sac	0,061 €
Granulés en vrac	0,053 €
Bûches 25 cm	0,034 €
Bûches 33 cm	0,033 €
Bûches 50 cm	0,031 €
Plaquettes forestières	0,028 €
Bûches 1 m	0,027 €

Source Ademe : enquête sur le prix des combustibles bois en 2010 et 2011

LES ASSISES DU LOGEMENT : RÉFLEXIONS CONSTRUCTIVES



Le 28 mars dernier, le Parc organisait les Assises du logement au Moulin d'Ors. Une journée pour réfléchir et construire collectivement la politique du Parc sur le sujet.

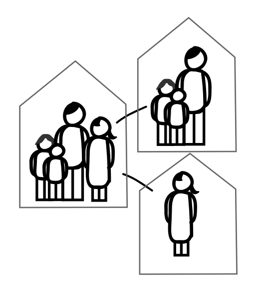
« Viser la construction de 70 000 logements en Île-de-France pour répondre aux besoins actuels de logement des ménages et anticiper leurs demandes futures est une urgence absolue, sociale et économique », peut-on lire en tête des objectifs du Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF). Le 28 mars dernier, c'était aussi l'équation que les 90 participants aux Assises du logement avaient à résoudre dans le contexte bien particulier du Parc naturel régional.
La journée commence par un rappel de quelques chiffres donnés par le président du Parc, Yves Vandewalle. *« Actuellement, on construit en Île-de-France 37 000 logements par an. Le SDRIF reprenant les objectifs de l'État prévoit de doubler la mise. Par exemple, dans les Yvelines, il nous faudra atteindre 9 000 logements nouveaux chaque année quand nous en construisons 4 700 en moyenne actuellement. »* Les données brutes interpellent l'assistance. Comment parvenir à de tels objectifs dans de petites communes rurales ? *« Le Parc doit participer à l'effort régional avec ses propres moyens et au regard de la Charte »*, précise Stéphanie Meurger, présidente de la commission urbanisme du Parc. Car en Vallée de Chevreuse, les besoins sont les mêmes que dans le reste de l'Île-de-France. *« En 2012, un diagnostic du logement sur le territoire a été effectué et confirme ce que l'on pressentait : le Parc n'échappe pas aux tendances franciliennes. Ici comme ailleurs, la population vieillit, les ménages décohabitent (divorces, départ des enfants…). Résultat, ne serait-ce que pour maintenir un point mort démographique, les communes doivent déjà construire des logements (il en faudrait évidemment davantage pour accueillir de nouvelles populations). »* Le diagnostic montre également que l'offre de logements est assez uniforme et peu adaptée aux nouvelles demandes. Les maisons sont souvent trop grandes, les pavillons vieillissent, le parc social a du mal à se développer… Diversifier l'offre de logements apparaît donc comme une nécessité, notamment pour suivre le parcours résidentiel de chacun.

Séduction collective

« À la suite du diagnostic, à l'automne 2012, un comité de pilotage a été mis en place au Parc », poursuit Stéphanie

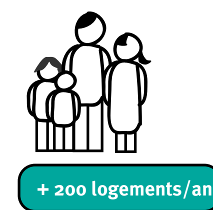
Pourquoi construire 459 logements par an dans le Parc naturel ?

Objectifs de la Charte entre 2006 et 2023 pour les 49 communes (hors Gif et Rambouillet)



+ 259 logements/an

Compenser la décohabitation qui exige pour une population constante davantage de logements



+ 200 logements/an

Accueillir de nouveaux ménages

L'Île-de-France compte plus de 400 000 demandeurs de logements sociaux (en 2010), pour près de 75 000 logements sociaux disponibles chaque année

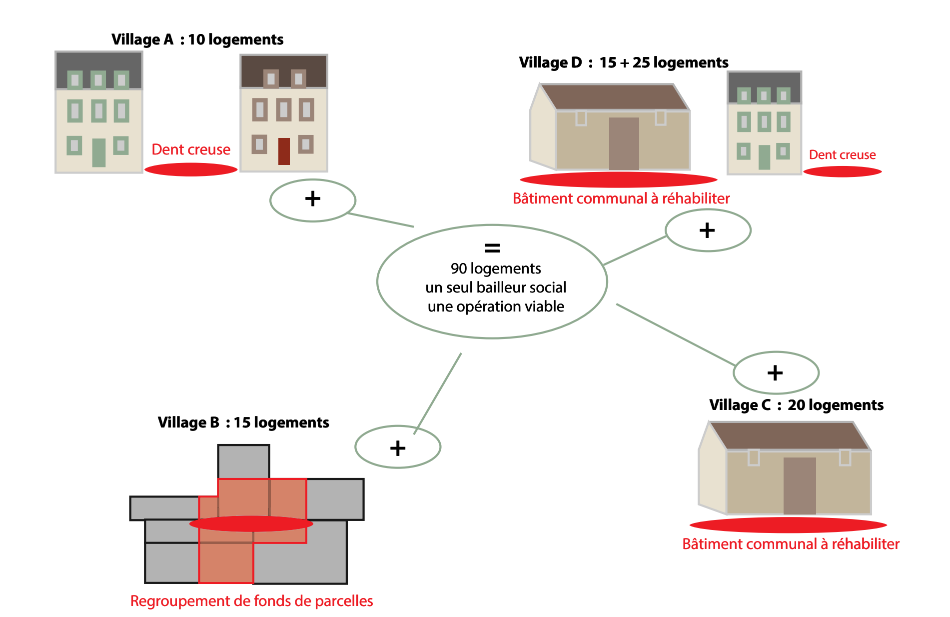
Dans le Parc, on compte actuellement 6 % de logements sociaux *

Meurger. Autour de la table, des élus des communes, des représentants de l'établissement public foncier des Yvelines et des techniciens. Objectif ? Proposer des outils adaptés pour répondre aux besoins de logements sur le Parc. Parmi ceux-ci, la mise en place d'opérations mutualisées figure en haut de la liste. *« Les bailleurs sociaux s'intéressent peu à des petites opérations en milieu rural, explique la présidente. Si les communes définissaient ensemble un programme commun pour arriver à un parc de logements viable économiquement, il serait plus facile d'attirer des bailleurs. »* Ce regroupement a déjà fait ses preuves ailleurs, dans le pays Houdanais notamment. De quelle façon ? Jean-Marie Têtard, député-maire de Houdan particulièrement impliqué dans cette dynamique sur son territoire et invité aux Assises, détaille à l'assistance l'aventure de son Plan Local de l'Habitat intercommunal (PLHi). *« Pour évaluer les opportunités de logements sociaux, chaque commune de l'intercommunalité était invitée à établir un premier repérage foncier. Ici une dent creuse, plus loin un corps de ferme à réhabiliter… Nous nous sommes aperçus que les opportunités de construction étaient nombreuses. Sur cette base, avec le soutien de l'EPFY, nous avons engagé une consultation bailleur multi-sites afin de désigner le meilleur prestataire à l'échelle de la communauté de communes. Nous n'avons eu aucun mal à en trouver. »* Le Logement francilien a eu la préférence de la communauté de communes et a été missionné pour réaliser toutes les opérations d'habitat social lancées localement. Pour que les programmes s'insèrent bien dans leur environnement, l'EPFY est intervenu sur l'optimisation et la qualité urbaine des projets. En 15 minutes chrono, la démonstration du député-maire séduit la salle et conforte les orientations du comité de pilotage. Elle montre également qu'en urbanisme comme ailleurs, l'union fait la force.

Pendant cette journée, on a aussi parlé de l'engagement du Parc dans le programme « Habiter mieux » axé sur la réhabilitation énergétique des logements. Le Parc va d'ailleurs constituer un réseau de référents sur chaque commune, chargés de repérer et accompagner les ménages elligibles au dispositif. On a découvert aussi des habitats sociaux innovants, on s'est interrogé sur notre capacité à accueillir de nouveaux habitants, on a écouté, débattu. Chacun est reparti avec un certain nombre de questions et pas mal de réponses. Les assises ont ouvert le débat sur la question du logement. La réflexion reste ouverte. ■

HÉLÈNE BINET

Des opérations groupées pour attirer les bailleurs



Les premières opérations mutualisées de logements sociaux verront le jour en 2015

À voir

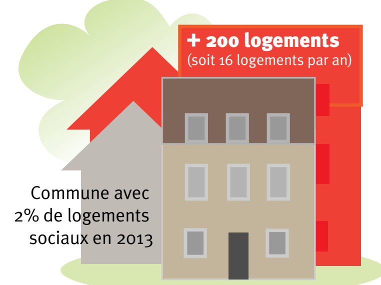
Un monde pour soi

http://unmondepoursoi.blogspot.fr/2010/05/bandes-annonces.html

Ce film artistique, réalisé par la Fédération des Parcs et le Parc du Morvan, interpelle sur ce qu'est l'urbanisme rural durable. Comment habite-t-on les territoires ruraux ? Quelles sont les évolutions du cadre de vie et du paysage suite à l'urbanisation des villages ? Quelle vie sociale découle de ces nouvelles constructions et leur implantation ?

À mettre entre toutes les mains des élus et des habitants pour faire avancer le débat.

Application de la loi SRU renforcée :



pour atteindre les objectifs en 2025, une commune de 1 500 habitants (650 logements) devra construire environ 200 logements sociaux

** hors Gif et Rambouillet et près de 10% avec ces 2 villes : ce distinguo est fait car une grande partie des zones urbanisées de Rambouillet et de Gif sont situées hors Parc naturel. De plus, avec 25 000 et 30 000 habitants, ces villes doivent répondre à des objectifs de croissance plus élevés que les autres communes.*

LE CHANGEMENT PAR L'ASSIETTE

Faire bouger le monde en passant à table, et pourquoi pas ? De Lille à Châteaufort, la transition écologique et énergétique passe aussi par l'assiette.

La tente des glaneurs

« Pour en finir avec le gaspillage des marchés »
Ils sont nombreux à faire le tour des marchés quand les stands commencent à plier. On les appelle les glaneurs. Ils sont à la recherche d'une cagette de salades, de quelques fruits ou légumes cabossés et trouvent toujours de quoi remplir leur cabas. Pas étonnant car sur les marchés, le gaspillage est énorme. Près de 380 000 tonnes de nourriture sont jetées chaque année. À Lille depuis 18 mois et plus récemment à Caen, le glanage est désormais organisé. L'association *La Tente des Glaneurs* récupère auprès des commerçants les invendus non commercialisables mais parfaitement consommables. Les vivres sont triés, regroupés, joliment disposés sous une tente et redistribués gratuitement à des personnes traversant une période de précarité alimentaire. Parents isolés, étudiants, SDF, personnes âgées viennent à la tente se faire servir et repartent les bras chargés de victuailles qui étaient destinées à être jetées. *« On ne demande pas de justificatif,* explique Dominique, bénévole à Caen. *Si l'on vient nous voir c'est que l'on a besoin de nos services. D'ailleurs, nous leur offrons aussi des fleurs parce que ça fait du bien à l'intérieur. »*
https://www.facebook.com/latente.desglaneurs ■



Une expérience proche à noter sur le Parc : la commune de Janvry qui distribue les produits en limite de péremption.



Incroyables Comestibles

« Nourriture à partager, servez-vous librement, c'est gratuit. » Partout dans le monde, des petits panneaux fleurissent entre les choux et les pavés et signalent la présence d'*Incroyables Comestibles*, c'est-à-dire de potagers mis à la disposition des passants. Le mouvement *Incredible edible* né à Todmorden, une ville sinistrée d'Angleterre, repose sur une idée toute simple : cultiver collectivement des légumes et partager les récoltes. Grâce à Internet, il a pu se développer à la vitesse de l'octet et faire des petits de New York à Paris. Il paraît même qu'il devrait débarquer à Auffargis. À suivre ici : http://www.incredible-edible.info

Les chiffres qui révoltent…

Dans les supermarchés, **20 à 30 %** des fruits et légumes, pourtant parfaitement consommables, partent au rebut.

…ou qui font du bien

Tous les jours, les camions des Banques Alimentaires récupèrent auprès de **1 400** supermarchés les produits en limite de péremption. Chaque année, ce sont plus de **25 000** tonnes de denrées issues de la grande distribution, soit l'équivalent de **50 millions** de repas, qui sont triées, stockées, transportées et distribuées aux **5 100** associations du réseau (de la plus confidentielle association de quartier à Emmaüs ou la Croix Rouge).



Prêt de potager

« Viens chez moi, je jardine chez une copine »

Savannah, Saint-Rémy-lès-Chevreuse : *« Je recherche une personne souhaitant m'aider à cultiver une variété de plante potagère rare issue de la collection de l'association Kokopelli. Le but de ma démarche est à la fois de récolter des fruits et légumes et aussi de protéger une espèce végétale ancestrale en voie de disparition. Je n'ai aucun outil, mais un bon savoir-faire et pas mal de temps libre. Mais habitant en appartement, je fais appel à vous. »* À Milon-la-Chapelle, c'est l'inverse, Arnaud est en quête d'un amateur de potager confirmé pour partager son jardin… Sur le site **plantezcheznous.com**, le concept est simple. Il y a d'un côté des personnes qui ont un jardin, rêvent d'avoir un potager mais n'ont pas le temps de s'en occuper. De l'autre, des passionnés du jardinage qui n'ont ni jardin ni parcelle à cultiver. Le site joue les marieuses. Le propriétaire prête gracieusement un bout de son jardin, et en échange, le jardinier fait profiter d'une partie de ses récoltes ! Déjà 1 745 annonces et quelques-unes dans notre région… L'inscription est gratuite, forcément.
D'autres annonces sur le site **pretersonjardin.com** ■



Des AMAP aux Incroyables Comestibles

« Retrouver l'agriculture de proximité »

Édith Louvier, administratrice des Jardins de Cérès de Châteaufort et de l'AMAP de Pecqueuse, a changé sa façon de se nourrir mais aussi son regard sur le monde. Témoignage…

Pourquoi avoir adhéré à une AMAP, puis deux, puis trois ?

C'est le résultat d'une longue réflexion. Depuis plusieurs années, mon mari et moi tentions déjà de vivre en accord avec nos idées. Nous nous intéressions à l'éco-habitat, au jardinage écologique… Après le décès d'un proche, je me suis interrogée sur ce que je juge comme une prolifération actuelle de cancers, et me suis posée des questions sur notre alimentation ordinaire, issue majoritairement de l'industrie, de plus en plus dénaturée par l'usage d'engrais, d'additifs, de conservateurs... À l'été 2010, j'ai adhéré à l'association des Jardins de Cérès où les « amapiens » viennent chercher leurs paniers de pommes de terre, légumes, lentilles bio chez l'agriculteur Vandame à Villiers-le-Bâcle.

Votre façon de vous alimenter a-t-elle changé, au-delà des produits de l'AMAP ?



Sans hésitation oui, je vais de moins en moins au supermarché, je préfère manger moins fréquemment de la viande mais la choisir de qualité comme celle de la Grand Maison à Chevreuse ; pour les laitages par exemple, j'achète en coopérative bio.



Comment a réagi votre famille face à cet engagement militant ?

C'est effectivement assez prenant, surtout depuis que je suis devenue administratrice. Je disparais très fréquemment le samedi, mais disons que ma famille apprécie les repas. Il y a des côtés qui les amusent et d'autres qui les ennuient… comme mes absences !

Diriez-vous que cela a changé votre vision du monde ?

Probablement. J'ai certainement pris conscience de l'urgence à protéger les agriculteurs, et je m'intéresse beaucoup à la question de leur installation. Je me tiens informée de tous les mouvements en faveur de la relocalisation des productions agricoles, de défense des territoires ruraux. Et je me rends compte d'un véritable foisonnement de petites ou grandes associations qui tentent toutes des choses concrètes, telles que le jardinage partagé, la plantation d'arbres fruitiers sur les espaces publics, le refus d'une nouvelle grande zone commerciale à Gonesse… J'ai en tête également l'expérience formidable des Incroyables Comestibles *(cf encadré)*. À notre échelle, à Gif, je suis très fière de l'initiative de l'association de quartier *Vivre aux Quinconces* qui pratique le jardinage en commun dans la bonne humeur ! ■

Propos recueillis par Anne Le Lagadec

INTÉRÊTS PARTAGÉS

QUAND LE PARC EXPÉRIMENTE LE PRÊT SOLIDAIRE ENTRE PARTICULIERS



Aider un commerce à s'implanter, favoriser l'innovation et la créativité, prêter directement à ceux qui font vivre votre territoire, c'est ce que propose aujourd'hui la toute nouvelle plateforme *hellomerci.com.* Le Parc naturel régional, territoire pilote, inaugure la formule et accompagne plusieurs projets sur le chemin du prêt participatif.

Hellomerci est un outil qui donne des ailes. Ça tombe bien : Patricia Lamy rêve de *« faire découvrir le ciel aux gens de la terre »* et de créer dans le Parc une ferme du ciel. Une ferme où l'on élève des montgolfières, où l'on se promène le nez en l'air, où l'on se prend à rêver les pieds dans l'herbe et la tête dans les nuages. Patricia Lamy est une passionnée des airs. Normal, sa famille baigne dans l'aéronautique depuis 1912.

Dans sa ferme du ciel, elle a prévu d'installer des chambres d'hôtes, d'organiser des balades accompagnées en ballons (ils seront équipés pour les handicapés), mais aussi de prendre en pension des montgolfières comme cela se pratique pour les chevaux. Pour concrétiser son projet bien ficelé sur le papier, Patricia vient de s'inscrire sur *hellomerci*, la première plateforme de prêts solidaires entre particuliers dédiée aux projets personnels et entrepreneuriaux. Objectif : se faire prêter 12 000 euros et les rembourser sur 22 mois. L'initiative est aussi innovante que son projet et vient tout droit de l'entreprise de financement participatif *Kisskissbankbank* qui, depuis sa création il y a 3 ans, a collecté plus de 4,5 millions d'euros et financé ainsi plus de 2 500 projets créatifs et innovants. Le principe ? Les particuliers présentent leur idée en ligne et *hellomerci* leur met à disposition une kyrielle d'outils pour qu'elle puisse aboutir. Côté présentation d'abord, pour donner envie. Puis en assurant toute la gestion des échanges bancaires entre l'emprunteur et les prêteurs. Enfin, en mettant à disposition des outils de communication via les réseaux sociaux.

Plus que du prêt…

Le site est ouvert aux internautes depuis début avril, et Patricia compte déjà une quinzaine de prêteurs. *« J'ai envoyé l'information à toutes mes relations. Les retours sont très touchants, et pas seulement sur un plan financier. J'ai ainsi renoué avec un cousin germain. Ma mère suit au jour le jour l'état des prêts, elle est accro comme les enfants aux jeux vidéos. »* Chez *hellomerci*, on connaît bien cet effet galvanisant des finances participatives. *« On dit souvent que le crowdfunding est un outil de confiance en soi, c'est réel. On a des centaines d'exemples de porteurs de projets qui se sont métamorphosés après une collecte. Ils ont reçu de l'argent, des mots doux, des soutiens. C'est tellement précieux. »* Le slogan d'*hellomerci* résume d'ailleurs assez bien l'objectif :

Prêter, mode d'emploi

Connectez-vous sur le site www.hellomerci.com.

- Choisissez le projet que vous souhaitez aider.
- Définissez le montant de votre prêt et payez par carte bancaire. Votre prêt est débité.

À la fin de la collecte, 2 solutions :

- la collecte a échoué, vous êtes remboursé ;
- la collecte a réussi, l'argent est versé sur le compte de l'emprunteur.

Recevez automatiquement vos mensualités pendant la durée du prêt. Par exemple, si vous avez prêté 200 euros sur 10 mois, vous recevez chaque mois 20 euros jusqu'à l'échéance.

Le projet est réalisé ? Congratulez-vous. Vous y êtes pour beaucoup !



Laurent Thuvignon — *Emmanuel Rey*

« empruntez à des gens qui vous veulent du bien ». « À l'heure où les taux bancaires sont si bas, les prêteurs trouvent d'autres avantages à placer leur argent ailleurs qu'en banque, même s'il n'y a pas d'intérêts financiers. Voir une idée réussir, permettre au projet d'enrichir son propre environnement, être associé à sa réussite, s'identifier au porteur du projet, c'est souvent bien plus gratifiant que quelques dizaines d'euros d'intérêts. » Actuellement, le dispositif est en test sur différentes plateformes du réseau des boutiques de gestion d'Initiative France et de France Active. Le Parc compte parmi les partenaires pionniers en accompagnant les meilleurs porteurs de projet ; il a même voté un premier budget pour prendre en charge la commission* du site *hellomerci* habituellement supportée par les emprunteurs. *« Les particuliers peuvent agir ainsi sur leur environnement quotidien, maintenir un commerce, voir une nouvelle activité se développer, permettre au territoire de rester en vie,* explique Olivier Sanch, chargé de mission développement économique. *Quand on prête 100 euros, on ne « s'appauvrit » au final que de 2 euros (en comparaison à une épargne déposée sur un livret), mais on peut agir concrètement sur notre cadre de vie. Quand on habite dans un Parc naturel régional, franchement ça n'a pas de prix. »* ■

Hélène Binet

Les questions qui chatouillent

Qui est *hellomerci* ?

Hellomerci est une plateforme de prêts solidaires entre particuliers lancée par les fondateurs de la société KissKissBankBank.

Pourquoi des gens prêteraient sans intérêt financier ?

Parce que la motivation première des prêteurs est la réalisation des projets. L'argent retrouve ainsi son rôle premier : un outil facilitant les échanges et non une valeur spéculative. Qu'il s'agisse d'amis, de famille, de collègues, de voisins, d'amis d'amis ou de voisins de voisins, chaque prêteur trouvera un bénéfice personnel à aider un porteur de projet.

Comment suis-je remboursé ?

Si vous prêtez 400 euros sur 20 mois, vous recevrez chaque mois sur votre compte 20 euros, jusqu'à l'échéance du prêt.

Les prêts sont-ils garantis ?

Quand vous prêtez de l'argent à quelqu'un, même à un ami, êtes-vous sûr qu'il vous remboursera ? Non, bien sûr. Sur *hellomerci*, le risque est bien moindre car le porteur de projet emprunte publiquement de l'argent à sa communauté. La pression sociale devient alors très forte. La réputation et l'e-réputation de l'emprunteur est en jeu, ce qui diminue drastiquement les risques.

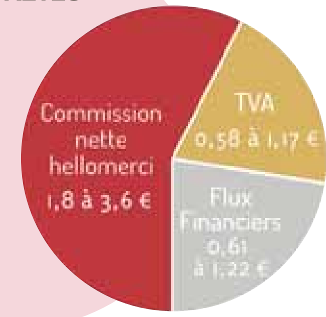
Quel est le rôle du Parc ?

Le Parc assure un rôle de mentor, c'est-à-dire qu'il sélectionne les projets du territoire qui seront présentés sur la plateforme (avec l'estampille Parc) en fonction de leur sérieux, de leur intérêt, de la capacité des porteurs de projet à rembourser. Il prend également en charge la commission de la société hellomerci habituellement supportée par les emprunteurs. Enfin, il développe la communication.

Vous êtes porteur de projet sur le Parc et ce mode de financement vous intéresse ? Contactez la mission développement économique du Parc : economie@pnr-chevreuse.org, 01 30 52 09 09.

POUR 100 EUROS PRÊTÉS

Si la collecte réussit, hellomerci perçoit une commission de 3 à 6 % (en fonction de la durée de remboursement de l'emprunt de 1 à 36 mois) payée par le porteur de projet (ici, par le Parc).
Elle se répartit de la façon suivante.
En cas d'échec de la collecte, les contributeurs sont remboursés à 100 % sans frais et hellomerci ne perçoit aucune commission.





Laurence Sarois *Patricia Lamy*

Faites aboutir leur projet !

Les autres projets du Parc présentés sur hellomerci.com

■ Collectes réussies :

- Laurent (cyclhollande.com) : 3 000 € pour développer son parc à vélos et permettre au plus grand nombre de sillonner la forêt de Rambouillet.
- Laurence (lillydesbulles.com) : 5 000 € pour créer des boîtes pour ses savons artisanaux.
- Fabienne, restauratrice à Rochefort-en-Yvelines (brigandville.com) : 8 000 € pour mettre aux normes son établissement.
- Les éco-actions (www.lesecoactions.fr) : 1 200 € pour lancer une collection de sacs qui recyclent le liner de piscine.

■ Collectes en cours :

- Des bières élevées en fût de chêne, un rêve pour Emmanuel (brasseriechevreuse.com). Il a besoin de 15 000 euros et encore de soutien (91 % collecté le 15 mai).
- La Boulangerie des six Moulins (boulangerie-six moulins.com) veut ouvrir à Saint-Rémy-lès-Chevreuse et a besoin de 15 000 euros (17 % collectés le 15 mai).

UNE SECONDE VIE POUR LES GRANDES FERMES

À la fois impressionnantes et secrètes, les grandes fermes qui ponctuent les paysages de nos campagnes et de nos hameaux vivent une seconde jeunesse sous l'impulsion d'artisans qui y installent leur activité.

1

Les vastes espaces cultivés, les pâturages et les multiples élevages justifiaient autrefois ces « forteresses agricoles » qui concentraient et protégeaient cheptel, récoltes, charrettes, fourrages, le fermier et sa famille ainsi que les ouvriers alors nombreux.

Aujourd'hui, l'évolution des techniques agricoles et des modes de vie rendent difficile l'utilisation dans leur fonction première de certains bâtiments, voire de fermes entières.

Comment dès lors entretenir ces ensembles édifiés entre le Moyen Âge et le XIXe siècle, qui ont marqué profondément l'identité et l'histoire de notre territoire ?

Quelques-unes de ces bâtisses monumentales tombent parfois à l'abandon ou font l'objet de spéculations immobilières qui dénaturent souvent la cohérence architecturale.

Des mutations se profilent aujourd'hui dans le respect de cette richesse rurale. Depuis 2009, le Parc travaille à la connaissance et à la préservation de ce patrimoine. Il accompagne et soutient les projets qui offrent une nouvelle vie à ces ensembles singuliers et souvent mal connus.

Bellepanne réparée

Dans le vallon du Pommeret, à Lévis-Saint-Nom, la ferme de Bellepanne reprend vie depuis l'automne 2012. Clément Légié, maréchal-ferrant orthopédiste, et Pauline Bouillot, sa compagne qui s'occupe de la partie administrative, s'y sont établis.

Le couple a eu un coup de cœur pour le site particulièrement adapté à leur activité. Les nombreuses contraintes qui touchaient la ferme de Bellepanne (site classé : ZNIEFF –zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique–, zone agricole, lisière boisée, architecture à préserver) auraient pu être un obstacle. Mais le projet de Clément et Pauline venait de trouver là son écrin, renforcé par l'envie très forte de préserver et valoriser cette ferme.

Pour ce « sauvetage du site » initié par la démarche du couple, une synergie s'est alors mise en place entre les nouveaux propriétaires, la commune, les équipes du Parc, la Direction Départementale du Territoire, l'Architecte des Bâtiments de France et l'inspecteur des sites pour les conseiller.

Après avoir défriché les abords des bâtiments (travaux menés avec les


2

Nouvelle vie pour les grandes fermes

Vous cherchez un local professionnel ou vous possédez une ferme disponible ?

Contactez le Parc : 01 30 52 09 09 et consultez sa Bourse aux locaux : www.parc-naturel-chevreuse.fr

Celle-ci vise à mettre en relation porteurs de projets et propriétaires de locaux mais pas seulement… Virginie Chabrol, chargée d'étude Patrimoine, Olivier Sanch et Xavier Stephan de la mission Développement économique pourront réaliser une analyse fine du projet, de sa pertinence et de la meilleure adaptation possible selon les locaux. Des aides techniques et financières liées à la mise en place de l'activité et à la restauration du bâti complèteront la palette des propositions du Parc. N'hésitez pas, renseignez-vous !

conseils du Parc afin de protéger le site), ils ont commencé par y créer un manège. Puis, tout en « campant » sur place, ils ont réalisé les travaux de première urgence et de mise aux normes des locaux. Beaucoup reste encore à faire pour restaurer la totalité des bâtiments, mais la ferme a d'ores et déjà repris vie pour le bonheur de ses occupants, la plus grande satisfaction d'une clientèle nombreuse à proximité et la qualité de la préservation de ce paysage rural vallonné.

Belle vue sur Saint Jean-de-Beauregard

Suite au départ à la retraite de l'agriculteur, la municipalité de Saint-Jean-de-Beauregard a acheté la ferme de Villeziers, convaincue de la valorisation possible de ce patrimoine exceptionnel et de l'importance d'en préserver les caractéristiques architecturales. Située au cœur du principal hameau de cette petite commune, la ferme présente d'imposantes proportions. Un espace clos et ressenti comme inaccessible pour les habitants de Saint-Jean-de-Beauregard : *« Seuls les employés y avaient accès »*. L'idée de la commune a été d'en faire au contraire un lieu de convivialité ouvert en accueillant des artisans, et si possible en privilégiant des éco-activités. Deux enseignes se sont déjà installées, d'autres sont en projet et quelques locaux sont encore disponibles. L'ancien logis a été transformé en restaurant : L'Atelier Gourmand de Jean-Michel Delrieu – Maître Cuisinier de France 2009 et une étoile au Michelin six années de suite avec son précédent restaurant –, concentre sa carte sur les produits locaux.
Dans les anciennes étables, les râteliers sont devenus des supports décoratifs pour les sacs d'Isabelle Nicolas réalisés à partir de bâches publicitaires et de liner de piscine récupérés et transformés en accessoires de mode. À ses côtés, Isabelle Revéret donne une nouvelle vie aux cartons et les façonne en petits meubles. La société collective des « Zizas », les deux créatrices adeptes du recyclage, se nomme *Les Eco-actions*.

Respect total pour l'architecture

L'installation de ces différents artisans n'a nécessité aucune transformation du bâti. Chacun de ces projets s'est parfaitement imbriqué dans les lieux, tels les pièces d'un puzzle. Le Parc accompagne ainsi d'un côté les porteurs de projets et d'un autre les propriétaires (notamment par le biais de sa bourse aux locaux) afin de parvenir à la meilleure adéquation possible entre espaces disponibles et activités souhaitées : bref, la rencontre idéale entre développement économique et préservation du patrimoine !
Ailleurs, d'autres projets sont à l'étude telle une « pension de montgolfières », également lieu de formation au pilotage d'aérostats. On le voit, les fermes sont toujours dans le vent et ouvertes à plus d'une idée ! ■

Patrick Blanc



Contacts

Ferme de Bellepanne
hameau du Pommeret - 78320 Lévis-Saint-Nom
● Clément Légié, maréchal-ferrant orthopédiste

Ferme de Villeziers
5 Grande Rue
91940 Saint-Jean-de-Beauregard
● **L'Atelier Gourmand**
Restaurant Jean-Michel Delrieu
Tél. : 01 60 12 31 01
● **Les Eco-actions**
Isabelle Nicolas, RE-créatrice de sacs en bâche
Tél. : 06 21 46 18 18
Isabelle Revéret, RE-créatrice de mobilier en carton
Tél. : 06 42 21 62 84



1 ▪ *Ferme de Villeziers à Saint-Jean-de Beauregard*
2 ▪ *Un maréchal-ferrant, ferme de Bellepanne*
3 ▪ *Les Éco-actions installées à*

12 ANS D'EXPÉRIENCE

Les cultures bio se multiplient, ce n'est pas un hasard. Prise de conscience écologique, solution durable pour l'exploitation des terres, valorisation du travail et du produit, santé des agriculteurs et de leur famille, les raisons sont multiples. L'expérience de Christophe Vallon qui a converti sa ferme il y a 12 ans atteste que le bio a de l'avenir.





À l'orée du XXI[e] siècle, plusieurs exploitants agricoles du Parc ont cherché à s'orienter vers des modes de production plus respectueux de l'environnement et du consommateur. Christophe Vallon (Ferme du Champart, à Cernay-la-Ville), le premier céréalier du Parc à s'être engagé dans l'aventure revient sur ce pari totalement réussi.

Mon père exploitait ces terres depuis 1975. Nous faisions du blé pour moitié, du pois et du colza. Quand il m'a laissé les rênes, j'ai voulu rompre avec la façon de travailler de l'époque. Je n'avais plus envie de jouer les apprentis sorciers avec des mélanges de pesticides. J'ai choisi de m'installer sur les terres, d'y vivre. Il n'y avait pas d'eau courante, je devenais donc responsable de la qualité de l'eau que j'allais puiser par forage. Pour mes enfants, il ne fallait prendre aucun risque et ne plus épandre n'importe quel produit dont les effets immédiats avaient été étudiés uniquement en laboratoire mais dont on ne savait pas vraiment ce qu'ils devenaient après infiltration dans le sol. Durant mes études agricoles, plutôt que d'apprendre par cœur à utiliser les phytos comme on nous le demandait alors, je m'intéressais plus aux livres de Dominique Soltner sur l'intérêt de l'humus, des matières organiques, des bactéries, de la rotation des cultures.

Vous vous êtes lancé tout de suite en bio ?

Non, durant 10 ans j'ai abandonné complètement le labour pour respecter davantage mes sols, tout en économisant sur le matériel et le temps de travail. Petit à petit ma réflexion avançait. Vivre au milieu de ses propres champs, c'est aussi prendre conscience que les produits que l'on épand sur une parcelle "voyagent" et que l'on peut entrer en contact avec ces molécules ou leurs dérivés pas seulement lorsqu'on les utilise.

Passionné par la photo et par les insectes, mon sujet de prédilection, je me suis intéressé à leur biotope. Tout cela m'a ouvert à un esprit plus écologique. Je me suis alors décidé à passer en bio.

J'ai changé l'assolement, j'ai testé plusieurs végétaux, lupin bleu, trèfle à graines, féverole, triticale… avant de trouver au bout de quelques années celui qui convenait le mieux ici.

+ 51 % de producteurs bio en Île-de-France depuis 2008

Alors que le nombre d'exploitations agricoles est en net déclin depuis plus de dix ans, le nombre d'exploitations bio en Île-de-France a plus que doublé de 2008 à 2011 pour atteindre 175 fermes fin 2011 (3,5 % des exploitations franciliennes).

- 1/3 sont des cultures maraîchères dont 50% proposent la vente directe à la ferme.
- Environ 20 fermes bio fournissent des AMAP*.
- Les Franciliens consomment davantage de produits bio que la moyenne des Français. La demande est donc là, la production locale peut encore largement se développer !

Selon une étude commandée par le GAB IdF : Groupement des agriculteurs biologiques d'Île-de-France.

BIO



Vous n'avez jamais eu envie de baisser les bras et revenir à l'agriculture conventionnelle ?

Non, même si c'est plus contraignant, je préfère biner dans la journée plutôt que traiter tôt le matin et tard le soir, c'est un mode de vie qui me convient mieux.
Mon voisin, Rick Vandooren s'est lancé en bio un an après moi, cela nous a permis de partager du matériel et d'investir dans des outils plus performants, nous échangions nos avis, nos expériences et de ce fait, nous évitions des erreurs. C'était motivant !
Le bio n'est pas la solution à tout, mais c'est un excellent laboratoire d'expérimentation. L'incidence du climat peut être beaucoup plus problématique, il faut savoir réagir très vite, nous n'avons pas les solutions de rattrapage que peut apporter l'industrie chimique. J'estime que je suis cultivateur d'un milieu, d'un espace, j'ai la volonté de produire une nourriture saine et je produis indirectement de l'environnement : un champ est un espace créé par l'homme donc par mon travail, j'agis sur le paysage environnant et sa biodiversité. La question est de savoir quelle place on veut laisser aux espèces qui vivent là…



Le moulin de la farine Val d'Or.

Quelle est votre production et comment la distribuez-vous ?

Nous avons fini par trouver une variété de blé parfaitement adaptée à nos terres. Elle est de qualité supérieure mais son rendement est plus faible. Nous produisons la farine Val d'Or et Rick Vandooren en fait du pain dans la boulangerie annexe à son exploitation. Je livre le reste de ma production de blé au moulin de Brasseuil. Je produis aussi pour l'alimentation animale bio : maïs, triticale, féverole que je vends en coopérative. Le fourrage est diffusé localement dans les fermes de Bissy (Bonnelles), des Carneaux (Bullion) et de Grand Maison (Chevreuse).

Financièrement, le bio permet-il de bien s'en sortir ?

Au début on commet des erreurs qu'on apprend à corriger. Heureusement, la conversion en bio et certains investissements sont soutenus par la région Île-de-France et par l'Europe. Le PNR nous a aussi aidé à acquérir du matériel en commun. On peut aussi souscrire aux MAE*…
Je faisais entre 80 et 90 quintaux au mieux de blé à l'hectare en conventionnel, j'en fais 50 en bio.
Sur le plan économique et social, je dirais que ma qualité de vie et mes résultats sont tout à fait satisfaisants. Cependant, la comparaison avec l'agriculture conventionnelle est difficile car beaucoup d'exploitations bio pratiquent la transformation et la vente directe, leur maîtrise du marché est donc meilleure.

Le bio « made in Parc »

Ferme Renard à Saint-Rémy-L'Honoré : maraîchage.
Ferme Alexandre à Saint-Forget : jus de pommes, cidre.
Ferme du Champart à Cernay-la-Ville : céréales.
Ferme de la Budinerie à La Celle-les-Bordes : blé, farine, pain.
Ferme de la Noue à La Celle-les-Bordes : chèvres, produits de l'élevage, fromages, jus de pommes…
Pomme d'Or Bio à Senlisse : maraîchage.
Ferme des Sources à Gambais : maraîchage.
Bergerie nationale à Rambouillet : œufs.
Jardins de Cocagne à Magny-les-Hameaux : maraîchage.

Sujet très controversé, le bio peut-il nourrir la planète d'après vous ?

Si toutes les productions mondiales concentrées géographiquement comme elles le sont passaient en bio, non cela ne suffirait pas. Mais en appliquant le principe d'agro-biologie partout dans le monde, là où on ne produit pas ou peu, en visant partout l'auto-suffisance, oui le bio pourrait nourrir la planète.

Débuter en bio serait toujours aussi difficile aujourd'hui ?

La première vague bio date des années 1970, mais nous sommes cependant précurseurs sur ce type d'exploitation. Maintenant il y a des formations bio, l'enseignement est plus ouvert sur l'environnement et un certain nombre de jeunes semblent avoir la volonté d'aller dans ce sens. Nous montrons nos exploitations sans rougir, nous recevons régulièrement des étudiants ou des collègues qui s'intéressent au bio. Au delà des accompagnements techniques et financiers, pour réussir en bio il faut avant tout être motivé et posséder une solide maîtrise de l'agronomie. Mon père, qui était contre et me prenait pour un "original", fait aujourd'hui son jardin en bio ! Finalement, ce modèle a fini par le convaincre. ■

Patrick Blanc

Le désherbage s'effectue à l'aide de trois outils : une bineuse, une écrouteuse (photo) ou une herse étrille.

**** AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.***

**** MAE : Mesures agro-environnementales. Ces mesures accompagnent par exemple l'entretien d'éléments du paysage : haies, mares, jachères faunistiques, prairies extensives…***

LES CHAUVES-SOURIS, DÉMONS OU MERVEILLES ?

À l'heure où prolifèrent les fictions sur les vampires et Batman, l'image du chiroptère aux incisives saillantes a la vie dure. Pourtant, le petit mammifère volant fait des merveilles dans notre environnement…



Grappe de Murins à oreilles échancrées dans l'église de La Queue-lez-Yvelines. *A. Mari*

Moustiques, mouches, papillons de nuit, araignées, voilà les principaux mets des chauves-souris, capables d'ingurgiter un tiers de leur poids par nuit. Grands prédateurs d'insectes et de ravageurs de cultures, elles méritent notre respect.
Sur les 1 000 à 1 200 espèces dans le monde – comme l'homme, elles sont partout ou presque – 34 sont recensées en France, dont 20 en Île-de-France. Dans notre Parc, sur plus de 250 sites inventoriés, toutes les espèces franciliennes sont présentes. Menacées de disparition dans la région, pour certaines d'entre elles d'ici les prochaines décennies, des efforts de conservation doivent être menés. Car contrairement aux croyances, aux souris et aux lapins, elles ne pullulent pas. Les petites bêtes sont sociales et mènent une vie familiale et chaleureuse. Une chauve-souris met bas un seul petit par an, entre mi-juin et début juillet, et elle lui accorde la plus grande attention. Les mères et leur progéniture se regroupent en essaim dans ce que l'on appelle une nurserie. Ces grappes, accrochées en hauteur, se forment pour maintenir au chaud les nouveaux-nés qui n'ont pas encore développé leur système d'autorégulation de la température corporelle. Ainsi la chaleur d'un toit sous lequel s'abriter leur est indispensable !

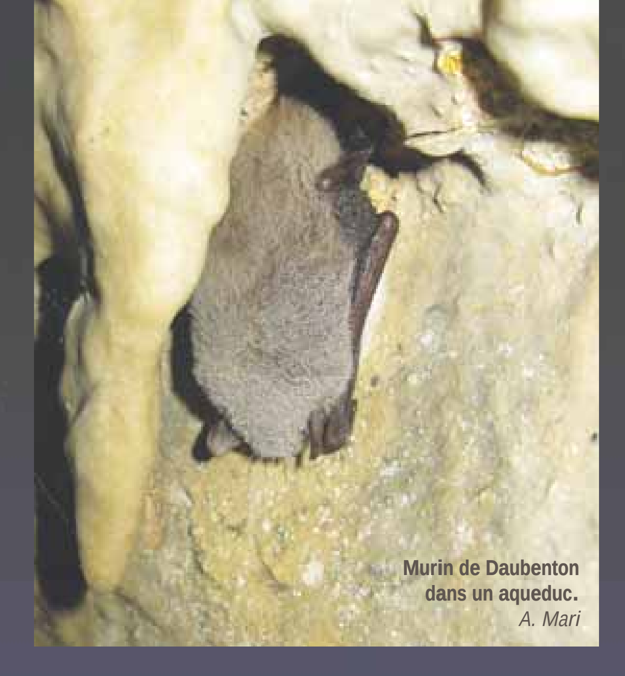
Crise du logement

En vallée de Chevreuse, les populations de chauves-souris ont des exigences écologiques différentes selon qu'elles fréquentent les greniers, les arbres creux ou les aqueducs (faute de grottes).
- **Les espèces dites de prairie** chassent en zone ouverte et bocagère, en lisière de pré. Il s'agit par exemple du Grand Rhinolophe, vu sur les communes de Vieille-Église-en-Yvelines, Le Perray-en-Yvelines et Les Bréviaires. Mais s'il est plus fréquent dans l'Ouest de la France, il est ici en voie d'extinction.
- **Les espèces forestières ou arboricoles** occupent des trous d'arbres sénescents, des fentes d'écorce ou s'abritent sous des branches cassées. Avec d'autres insectivores, elles se répartissent un territoire de chasse par strates horaires nocturnes. De ce fait, la compétition entre espèces n'existe pas. Ces chauves-souris semblent être mieux conservées sur notre territoire que dans le reste de l'Île-de-France.
- **Les espèces cavernicoles**, qui vivaient plus au sud, ont étendu leur aire de distribution en s'adaptant aux divers contextes urbains : combles, clochers… Comme l'homme, la chauve-souris des cavernes s'est transformée en chauve-souris des villes. Toutes auraient pu cohabiter pour le mieux, si le pigeon n'était pas venu y mêler son grain de fiente, puis l'homme aménager ses combles… Dans le premier cas, les déjections de Colombine et ses amis saccageaient les bâtisses. L'homme a alors installé des grillages devant toutes les ouvertures. Ceux-ci posés de jour, certaines chauves-souris se sont retrouvées emmurées, et les autres… SDF. Dans le second cas, la crise du logement humain l'est devenue aussi pour les chiroptères. Les combles aménagés leur interdisaient le gîte. Aujourd'hui, la plupart des sites inventoriés par le Parc sont grillagés. Or de fines ouvertures permettraient aux chauves-souris, et non aux pigeons, de rentrer au chaud. Si le très rare Grand Murin, résident de Montfort-l'Amaury, a besoin d'un vaste volume et se plaît sous le toit de l'église, d'autres Murins se contentent d'un espace d'1 m^3, accessible par une ouverture d'1,5 cm de hauteur et de 15 à 20 cm de largeur. Les petites Pipistrelles (les plus répandues) ou le Murin de Natterer (colonie observée au Tremblay-sur-Mauldre) peuvent même se satisfaire de la cavité d'un parpaing creux.



Murin de Natterer en léthargie. *A. Mari*





Murin de Daubenton dans un aqueduc. *A. Mari*

Oreillard gris suspendu à une poutre. *G. Mallet*





Le Murin et le vieil arbre

Le Murin de Natterer, le Murin Bechstein et l'Oreillard Roux sont trois espèces arboricoles présentes sur le massif forestier de Rambouillet qu'a étudiées Laurent Tillon, chargé de mission à l'ONF. En plaçant de petits émetteurs sur plusieurs individus, il a constaté que les chauves-souris changeaient de logis quasiment toutes les nuits, suivant en cela une stratégie antiparasitaire. Le Murin de Natterer, par exemple, utilise en moyenne 60 arbres par an (et jusqu'à 115 parfois !). Ces résultats permettent aujourd'hui de fixer les objectifs de conservation d'un réseau d'arbres-gîtes en forêt et se sont traduits par l'élaboration d'une fiche conseil à l'usage des forestiers à l'échelle nationale. Celle-ci précise comment identifier et désigner les vieux arbres à conserver pour la biodiversité. Marqués d'un triangle à la peinture de couleur chamois, ces troncs qui pourraient paraître rongés, troués et inutiles assurent à la fois le gîte et le couvert. Gîte pour nos chauves-souris mais aussi pour des chouettes en "coloc" et autres noctambules zélés ; couvert pour les oiseaux friands d'insectes xylophages.

De plus, la consigne de l'ONF est de veiller à garder dans les autres secteurs au moins deux vieux arbres à cavités (vivants ou dépérissants) et un arbre mort par hectare. Les propriétaires privés sont invités à la même vigilance. Ils peuvent bénéficier d'une aide du Parc pour la prise en compte de la biodiversité dans le plan de gestion de leur exploitation forestière. Aide et conseils des experts du Parc qui s'adressent à tous, particuliers, entreprises ou communes. ■

PATRICK BLANC

Chauve qui peut…

Croyances et apriori n'épargnent pas la bébête pourtant si utile. En guise de manifeste pour l'égalité et le respect des espèces, voici rétablies quelques vérités.

- **Non, la chauve-souris ne s'accroche pas aux cheveux.**
- **Oui, elle vous débarrasse de ces satanés moustiques qui vous piquent.**
- **Non, le guano que pourrait former l'accumulation de ses déjections ne risque pas d'endommager votre plancher, il est composé de fragments d'insectes desséchés et peut constituer un engrais pour votre jardin (attention au dosage toutefois).**
- **Oui, quelques rares cas de rage (une seule espèce concernée) ont été identifiés en France mais aucun en Île-de-France. Par sécurité, mettez des gants si vous devez ramasser une chauve-souris, ou mieux, contactez le Parc (environnement@pnr-chevreuse.org).**
- **Non, la chauve-souris n'est pas un rongeur, elle ne détruit pas l'isolant de vos combles et n'y creuse pas de galeries.**
- **Oui, il suffit d'éteindre la lumière et d'ouvrir la fenêtre si une chauve-souris s'est égarée dans une pièce de la maison, elle trouvera vite la sortie.**
- **Non, les chiroptères ne sont pas aveugles mais lucifuges : ils fuient la lumière.**
- **Oui, la chauve-souris chasse au sonar, mais elle ne l'utilise pas en permanence lors de ses déplacements, afin d'éviter d'être repérée par des prédateurs : les chats, les mustélidés (fouines) et les Chouettes Effraies.**
- **Non, les chauves-souris ne sont pas des vampires (sauf trois espèces en Amérique du Sud).**
- **Oui, Batman a trouvé son pouvoir grâce aux chauves-souris !**

ROBERT LE LAGADEC (1927-2002), SCULPTEUR ANARCHISTE ET POÈTE

Longtemps les voisins intrigués par des coups de marteau portés à des morceaux de ferraille ont vu Robert Le Lagadec comme un illuminé. Puis les divinités sont apparues, et comme les médias venus en curieux, ils en sont restés bouche bée et se sont inclinés…

Un Breton certes, mais de Fontenay-lès-Briis. Ses parents étaient employés au sanatorium de Bligny, l'un porcher et l'autre basse-courière. Personne ne voulait travailler à l'époque au sana, l'établissement faisait appel à des Bretons, chassés de leur province par la pauvreté. Robert Le Lagadec est autodidacte. Il a connu la résistance dans le maquis de Saint-Chéron à 17 ans, puis l'aventure militaire en Indochine pendant deux ans, a fait preuve de bravoure et a reçu des médailles pour cela, mais il n'en parlera jamais, ni à sa femme ni à ses fils. De retour à Fontenay-lès-Briis, il travaille au sanatorium comme chef d'atelier de peinture. À l'époque, le sana a des méthodes thérapeutiques originales : il propose aux malades des divertissements artistiques, comédies, cabarets, expositions dans un magnifique petit théâtre. Robert Le Lagadec a toujours crayonné, dessiné et il tente de participer au concours d'art organisé en 1958. Le voilà alors classé quatrième par un jury prestigieux auquel prennent part Gaston Monnerville, Jean Cassou, Paul Landowski, excusez du peu ! À l'époque, il dessine tout ce qu'il voit, les châteaux, les petites églises des environs… sur toute sorte de supports, y compris des assiettes. *« Tous ses copains se moquaient de lui, c'est sûr ! »,* nous raconte sa femme, une petite dame charmante à l'accent chantant du Finistère.

Le grand déclic a lieu à la vue d'une vieille souche dans laquelle est enfoncé un morceau de ferraille : fini le papier, la toile qui ne sont pas assez puissants pour son tempérament. C'est la sculpture qui sera sa grande affaire. Ou plutôt le marteau et l'enclume ! Il se lance alors dans l'entreprise d'une vie, la mise au monde laborieuse, titanesque de vingt divinités païennes nées d'anciennes cuves à mazout découpées, martelées et assemblées pendant de longs mois. Il lui suffit de pinces et d'un poste à souder pour le montage d'une silhouette ou d'un visage pendus à un portique culminant à 7 mètres de hauteur.

Dans les périodes de création, il est totalement absorbé, plus rien ne compte,



Le jardin des Mégafers.

C'est un jardin un peu secret mais les propriétaires ouvrent volontiers leurs portes et en particulier aux classes d'enfants.

Si vous souhaitez découvrir les divinités païennes de Robert Le Lagadec, il vous suffit de téléphoner au 01 64 90 80 18, 06 50 40 05 46 ou info@megafer.org.

Une visite sera organisée le 2 juin prochain lors d'un Baladobus « coup de cœur » en pays de Limours. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr

à tel point que son emploi salarié perd de son intérêt : il décide, dans les années 1970, de s'employer comme jardinier à mi-temps chez une baronne des environs, afin de se consacrer davantage à son œuvre.
Rien ne le rebute, ni les brûlures aux pieds et aux mains, ni les positions inconfortables, ni l'absence de lunettes de protection. Un tempérament de feu si passionné que pendant de longues périodes il ne quitte plus ses créatures, dormant selon la saison dans la cabane d'été ou dans celle d'hiver.
Et progressivement, sous les coups et le chalumeau, prennent forment des corps et des visages plus sombres, plus torturés, plus nobles, plus vrais que nature ! Des divinités en somme, qui portent des noms plus grands que la vie, Prométhée qui joua avec le feu, Médée qui tua ses enfants, La Quête qui tourne la tête en majesté vers le ciel… Des êtres de fer déformés par l'émotion : *« Les sculptures sont à son image, c'est un homme qui n'a jamais été en paix avec lui-même »,* commente son fils Dominique, et d'ajouter : *« Non, ce n'est pas de la sculpture, c'est de l'écriture… »*
Il a eu ainsi vingt enfants de fer et deux fils de chair. Seule une divinité est partie au collège de Briis-sous-Forges, et le créateur en a pleuré. L'idée de vendre ses œuvres lui était étrangère, il ne voulait pas les laisser partir. Il y eut certes le Musée Rodin à Paris, qui ne se refuse pas tout de même, et l'inauguration de Roissy 2, mais pour le reste, les sculptures sont restées dans un petit parc, à côté du potager d'Anne-Marie Le Lagadec.

« Les montagnes, on ne les déplace pas, on vient les voir ! »

Pas d'amertume pourtant chez sa femme et son fils Dominique qui ont accepté le choix radical de ne jamais se séparer des divinités, une promesse que le sculpteur s'était faite à lui-même et qu'ils n'ont pas rompue. L'homme au caractère ombrageux n'était pas facile, mais cependant entouré d'amis. Il y a toujours eu beaucoup de passages dans le jardin des Mégafers. Une grande fête tous les deux ans les rassemblait tous, copains poètes ou musiciens chez lui pendant trois jours. *« Il fallait faire avec !… »,* soupire sa femme, mais son fils la rassure, affectueux : *« Tu as choisi le plus beau ! »*
De milieu ouvrier et n'étant pas beaucoup allé à l'école, il a cependant lu toute sa vie et il impressionnait par sa culture. Anarchiste convaincu, sans aucune concession pour toute forme d'institution, il était révolté par l'injustice et radicalement anticlérical, comme le sont parfois les Bretons déchristianisés. Breton aussi par la contradiction qui l'a conduit finalement à une spiritualité très païenne ! ■

Anne Le Lagadec
(homonyme épatée !)

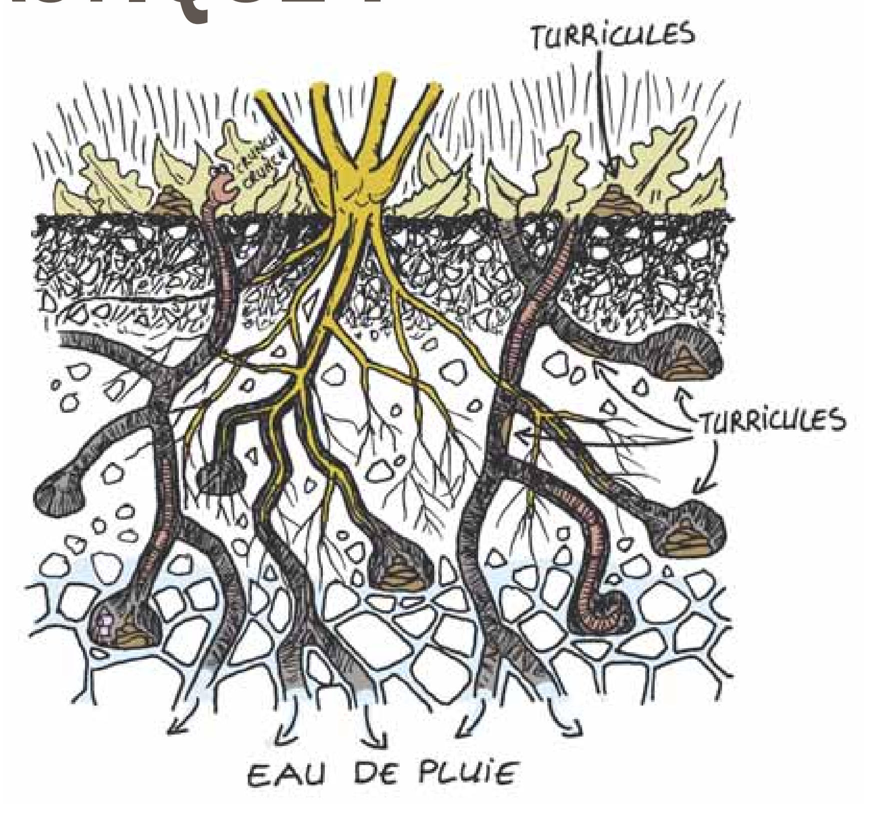
La quête

La solitude de Lucifer

LE LOMBRIC, C'EST FANTASTIQUE !

Vous jardinez ? Vous avez sans doute une binette, un arrosoir et un semoir. Mais savez-vous compter sur vos meilleurs alliés, les lombrics ? Présentation des vers de terre pas piquée des hannetons.

« La charrue est une des inventions les plus anciennes et les plus précieuses de l'homme, mais longtemps avant qu'elle existât, le sol était de fait labouré par les vers de terre et il ne cessera jamais de l'être encore », écrivait Charles Darwin*. Il y a 132 ans, le scientifique redorait le blason du ver de terre trop souvent considéré comme l'ennemi des cultures. Sa contribution essentielle pour la fertilisation de la terre est aujourd'hui reconnue.



1/ Il aère la terre.

C'est son rôle principal. Le ver de terre est capable de soulever des montagnes. Toute l'année, il effectue le même trajet. Il remonte à la surface pour chercher des déchets organiques qu'il entraîne dans les profondeurs du sol pour les boulotter. À la longue, cela fait un maximum de terre retournée ! D'ailleurs, lorsque les



conditions sont favorables, les vers de terre peuvent avaler jusqu'à 400 tonnes de terre par hectare et par an. Ce qui veut dire qu'en dix ans, ils sont capables de digérer l'intégralité de la couche arable d'un sol sur 25 centimètres de profondeur.

2/ Il mélange les aliments.

À la surface de la terre, il y a de la litière, des résidus végétaux qui se décomposent. Dans notre région, plus profondément, c'est de l'argile que l'on trouve. Grâce aux vers de terre, ces deux types de matière se mélangent. Comment ? En passant par le tube digestif des lombrics. Leurs crottes, ces petits turricules, que l'on trouve à la surface du sol ou dans les galeries, présentent un mélange intéressant de matières organiques et de matières minérales. Il y a dedans 1,4 fois plus de calcium, 3 fois plus de magnésium, 7 fois plus de phosphore, 11 fois plus de potassium qu'à la surface du sol. Vos plantes sauront apprécier.

3/ Il ouvre la voie pour les racines.

Prenez un champ archi-labouré, profondément et régulièrement. En quelques années, la microfaune a été exterminée, la terre se tasse et devient parfois dure comme du béton. Les agriculteurs appellent cela la semelle de labour ; les naturalistes, un désastre. Les vers de terre, en revanche, vont par leurs allers-retours incessants créer des galeries qui permettront non seulement aux racines de s'épanouir mais aussi à l'eau de s'infiltrer dans le sol, jusqu'aux nappes phréatiques. Terminées les eaux qui ruissellent dans des champs entraînant dans leur course tous les produits chimiques pour se déverser dans la rivière ! Et oui, les vers de terre protègent aussi nos cours d'eau.■

Hélène Binet

Comment attirer un maximum de vers de terre pour aérer votre terre ?

- Ne labourez pas votre sol en profondeur, l'ameublir sans retournement suffit pour semer.
- Préférez la grelinette et autres fourches à bêcher pour simplement briser les mottes et ameublir la terre sans la retourner.
- Ne laissez pas une terre à nue, offrez-lui toutes sortes de paillages ou d'engrais verts lorsque vous ne la cultivez pas.
- Oubliez évidemment les engrais chimiques et amendez le sol avec du compost ou du fumier.

** La Formation de la terre végétale par l'action des vers de terre, avec des observations sur leurs habitudes*, Charles Darwin, 1881

AGENDA



BALADES NATURE/PATRIMOINE des guides du parc

BALADES WEEK-END

Samedi 8 juin / 14h

Entre forêt et clairière autour de Gambaiseuil

Découverte des richesses naturelles : arbres remarquables, plantes protégées…
Réservation : **S.B.**

RV Parking de la maison forestière du Bocquet à Gambaiseuil
Boucle de 5 à 6 km
Durée 3 h

Dimanche 16 juin / 14h15

Trésors cachés d'architecture
Des Mesnuls à la Maison Louis Carré

Visite guidée de la Maison Louis Carré.

Tarif 12 € / pers.

Accès possible exceptionnel en Baladobus depuis la gare de Méré à 13h35 (4 euros)

Réservation : **J-P.C.**

RV Parking de l'église des Mesnuls
Boucle de 6 km
Durée 4 h

Dimanche 30 juin

Rallye du Parc – Les Mesnuls

Dimanche 7 juillet / 10h15

Paysages d'hier et d'aujourd'hui

Découverte de l'histoire des paysages entre La Celle-les-Bordes et Bullion. Pique-nique tiré du sac au lavoir de Moûtiers.

Tarif 13 € / pers.

Accès possible exceptionnel en Baladobus depuis la gare de St-Rémy à 10h (4 euros)

Réservation : **S.B.**

RV Cimetière de La Celle-les-Bordes
Boucle de 13 km
Durée journée

Dimanche 8 septembre / 14h

En suivant l'Yvette… Sur les terres de Marie de Rohan.

Paysage enchanteur et histoire d'une célèbre et sulfureuse duchesse de Chevreuse.

Accès possible exceptionnel en Baladobus depuis la gare de St-Rémy (4 euros)

Réservation : **J-P.C.**

RV Face à l'entrée du château de Dampierre
Boucle de 6 km
Durée 3 h

D'autres balades pages suivantes dans le cadre de Poétique du paysage

AURÉLIE ERLICH

guide-conférencière

Visites guidées du château de la Madeleine

Les 16/06, 7/07, 21/07, 18/08 / 16h00 à Chevreuse

Gratuit

Ateliers pour enfants

07 juillet / 14h00 Calligraphie

Partez à la découverte du monde du manuscrit et de l'écriture. Comment fabrique-t-on le parchemin ? L'encre ? Et essayez-vous ensuite à l'écriture à la plume, à l'encre et aux enluminures.

21 juillet / 14h00 Blason

Pourquoi les blasons ? A quoi servent-ils ?
Quelles sont leurs significations ?
Dans cet atelier, chaque enfant pourra créer son propre blason.

18 août / 14h00 Mode

A la découverte de la mode vestimentaire du Moyen Âge. Duant l'atelier chaque enfant réalisera aussi des chapeaux de papier inspirés de cette époque.

Atelier de 1h30 pour les 6/12 ans. Tarif 4€ par enfant

I

Tarif : sauf mention spéciale : 5 €, 3 €/enfant -12 ans

Inscription préalable auprès du guide-accompagnateur

S.B. Sylvaine Bataille : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28 ou sylvaine.bataille@laposte.net

J-P.C. Jean-Paul Carcel : 06 51 58 41 14 ou jpc.mail@free.fr

Pour en savoir plus, site Internet : http://guidesparc.chevreuse.free.fr

LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

JUIN

Jusqu'au 31 juillet

CHEVREUSE

Ex **Exposition dessins et sculptures** – Jean-Luc Degonde – Samedi et dimanche – Prieuré Saint-Saturnin

Du 1er juin au 28 octobre

CHOISEL - CHÂTEAU DE BRETEUIL

Ex **Exposition d'art contemporain** – Pierre Marie Lejeune (sculptures monumentales) – Parcours dans les jardins

Les samedi 1er juin, 6 juillet, 3 août et 7 septembre

JOUARS-PONTCHARTRAIN

Visite guidée – Église Saint-Martin de Jouars – 10 h-12 h – Madame Hadrot, historienne

Samedi 1er

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Fê **CLC en fête** – À partir de 13 h – Ouvert au public – Rens. : Cyrille Morgny, dire-adj.clc@9business.fr

LES ESSARTS-LE-ROI

Course à pied, à vélo et natation – Inscriptions en ligne : www.faudry.com

Gala de danse – Association Adage – Rens. : 01 30 41 59 54

LÉVIS-SAINT-NOM

Mu **Récital** – Jean Guillou (titulaire du grand orgue de Saint-Eustache à Paris) – Grand répertoire classique et romantique, improvisations dans le cadre de la Ronde des Orgues du conseil général des Yvelines – Église Saint-Nom – 20 h 30 – 20 €/16 €/10 € – Rens. : 01 34 61 00 66

Dimanche 2

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Ma **Vide-greniers** – Place de l'église – 8 h-19 h – Organisé par le comité des fêtes – Rens. : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

LES ESSARTS-LE-ROI

Rallye cyclo des Essarts – Parcours de 25, 50, 75 et 100 km – Départs de 7 h à 10 h, école René-Coudoint – 4 € (licencié)/6 € (non licencié)/gratuit (-18 ans) – Rens. : http://agsecycloessarts.free.fr

MONTFORT-L'AMAURY

Rallye « Au Fil des Pages 78 » – Organisé par le réseau des médiathèques – À partir de 9 h 30 – départ : place du Palais – Rens./Inscr. : 01 34 89 27 27 ou 01 34 86 76 95

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Convergence francilienne à vélo 2013 – Fête nationale du vélo (grandes avenues et places de Paris sans circulation automobile) – Rendez-vous gare RER : 8 h et 10 h – Rens. : www.mdb-idf.org

Vendredi 7 et samedi 8

GIF-SUR-YVETTE

Fê **Fête des Artistes** – 90 artistes à découvrir – Parc de la mairie et parcours d'ateliers dans toute la ville – Gratuit – Rens. : www.ville-gif.fr, service culturel 01 70 56 52 60 ou culturel@mairie-gif.fr

Vendredi 7

LÉVIS-SAINT-NOM

Mu **Inauguration et concert d'orgue** – Abbaye Notre-Dame-de-la-Roche – Francis Vidil (Orgue) et Isabelle Lessage (violon) – 21 h – 16 €/12 €/6 € – Rens. : 01 34 61 00 66

Cinéma Ci · Conférence Co · Exposition Ex · Fêtes Fê · Jeune public Jp · Marchés, brocante Ma · Musique Mu · Plein air Pl · Théâtre Th

LE PARC NATUREL RÉGIONAL RECENSE SES ACTEURS CULTURELS

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse souhaite mieux connaître la réalité culturelle de son territoire agrandi.



Un annuaire culturel a été publié en 2007 concernant les 21 communes faisant partie du Parc. Un diagnostic culturel a été réalisé en 2009 dans le cadre de l'élaboration de la charte du Parc sur le périmètre d'extension. Afin d'actualiser et d'uniformiser l'ensemble de ces données, un nouveau recensement est lancé à l'échelle des 51 communes du Parc actuel.

Un nouvel annuaire culturel pour valoriser le patrimoine et la culture

Cette démarche de recensement est la première étape vers la publication d'un nouvel annuaire culturel commun.

Celui-ci permettra de valoriser la culture et le patrimoine local, de donner envie à tous de découvrir et participer aux activités proposées dans les communes, de créer des liens entre les différents acteurs et de les faire connaître.

Contact : Sophie Dransart - 01 30 52 09 09
patrimoine@pnr-chevreuse.org



LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

Du samedi 8 au dimanche 30

MONTFORT-L'AMAURY

Ex **Exposition « Autour du monde »** – Rens. : maison du tourisme et du patrimoine, 01 34 86 87 96

Samedi 8 et dimanche 9

JOUARS-PONTCHARTRAIN

Ex **Journées nationales de l'archéologie** – Exposition « Contrastes à la ferme d'Ithe : regards d'artistes sur l'archéologie !» – Ouverture du site le samedi 8 à partir de 13 h et le dimanche 9 de 9 h 30 à 18 h 30

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Ma **Marché des potiers** – Square de l'église – 10 h-19 h – une trentaine de céramistes potiers (créations originales), atelier « terre » pour les enfants, tombola (un objet en céramique à gagner) – Accès libre – Rens. : 06 87 85 22 28

Pl **Kermesse paroissiale** – Samedi 8 à partir de 19 h : festnoz – Dimanche 9 à partir de 11 h : jeux, tombola, brocante, barbecue… – Derrière l'église – Rens. : 01 30 52 00 99

Samedi 8

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Mu **Concert de piano** – Francis Vidil – Salon de lecture de la mairie – 18 h – Organisé par le Syndicat d'initiative – 8 € (adh.)/10 € (non adh.) – Rens. : syndicat.initiative_mesnilsd@yahoo.fr

MONTFORT-L'AMAURY

Mu **Concert** – Société musicale de Montfort-l'Amaury – Place Robert-Brault – 17 h

Repas contre la solitude – Organisé par l'association Âge et Partage – Salle de restauration du collège Notre-Dame-du-Bel-Air – Rens./inscr. : Âge et Partage, 06 35 59 35 30

Dimanche 9

CHOISEL - CHÂTEAU DE BRETEUIL

Escrime artistique – *Le Bossu* de Paul Féval – Rens. : 01 30 52 05 11 ou www.breteuil.fr

LES ESSARTS-LE-ROI

Rallye rétromobile – « Les Teufs Teufs du cœur », organisé par le Lions Club – Rens. : www.lesteufsteufsducoeur.fr

POIGNY-LA-FORÊT

Ci **Documentaire** – *Des abeilles et des hommes* de Markus Imhoof – Les Rencontres de Poigny – Salle du Marais – 17 h – Rens. : madame Aubertin, 06 08 65 41 41

RAMBOUILLET

« Le tour du Domaine à bicyclette » – À partir de 12 ans – 15 h – Durée : 2 h environ – Achat des billets à l'office de tourisme – 6 €/gratuit (-18 ans) – Rens. : 01 34 83 21 21

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Ex **Le Printemps des Artistes** – Exposition de peintures, photographies et sculptures (artistes locaux) – Salle de Beauplan – 11 h-18 h – Rens. : http://expo.beauplan.blog.free.fr

Mercredi 12

MONTFORT-L'AMAURY

Ci **Projection** – Reportage « Peuples et Images » : *États-Unis* de Rémy Brun – Centre municipal des loisirs – 15 h – Organisé par le club Lambin – 4 € (ouvert à tous) – Rens. : 01 34 86 14 70

Vendredi 14, samedi 15, dimanche 16

LES ESSARTS-LE-ROI

Ex **Exposition** – Peintures, modelages et sculptures – Association Des nouveaux cours pour tous – Rens. : 01 30 46 48 84

Cinéma Ci · Conférence Co · Exposition Ex · Fêtes Fê · Jeune public Jp · Marchés, brocante Ma · Musique Mu · Plein air Pl · Théâtre Th

POÉTIQUE DU PAYSAGE

Des balades guidées assurées par Sylvaine Bataille et Jean-Paul Carcel à 14h (gratuit):

Parcours "Infini" : Samedi 13 juillet, Parking de l'église, Les Mesnuls

Parcours "Maison" : Dimanche 15 septembre, Parking de l'église

Parcours "Canal" : Galluis : Samedi 28 septembre, Parking de l'église, Grosrouvre

Parcours "Grizzly" : Samedi 5 octobre, Parking de l'église, Le Tremblay-sur-Mauldre

Parcours "Arc" : Samedi 12 octobre, Saint-Rémy-l'Honoré (lieu de rdv à préciser)

Parcours "Chantier" : Dimanche 20 octobre, Parking de l'église, Bazoches-sur-Guyonne



PARADES DES ARPENTEURS

Les Mesnuls, *Dimanche 19 mai, kermesse paroissiale, parc de la mairie, 12h ;*

Le Tremblay-sur-Mauldre, *Vendredi 24 mai, représentation théâtrale, salle polyvalente, 20h ;*

Galluis, *Samedi 25 mai, brocante, 14h ;*

Grosrouvre, *Dimanche 26 mai, fête de la nature, concert Isabelle Olivier, hameau des Haizettes, 17h ;*

Saint-Rémy-l'Honoré, *Samedi 1er juin, vide grenier, 16h ;*

La Queue-lez-Yvelines, Samedi 15 juin, retraite aux flambeaux, 21h ;

Jouars-Pontchartrain, *Samedi 22 juin, fête de l'école, 14h ;*

Méré, Samedi 22 juin, terrain municipal à proximité de la médiathèque, 19h ;

Bazoches-sur-Guyonne, *Dimanche 23 juin, barbecue, 12h.*



11 BALADES POÉTIQUES

PROPOSÉS À LA DÉCOUVERTE FIN JUIN

Des dépliants vous permettront de découvrir librement les balades de *Poétique du paysage* tout au long de l'été et jusqu'à l'automne. Disponible à la Maison du Parc et dans les mairies de la plaine de Jouars.En téléchargement sur le site internet du parc www.parc-naturel-chevreuse.fr.
Renseignement 01 30 52 09 09



Vendredi 14 et samedi 15

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Th **Théâtre/MLC en scène** – Espace Jean-Racine – Rens. : 01 30 47 22 15
Théâtre enfants : « Des étoiles, une momie, un chat et Feydeau » – Vendredi, 20 h 30 – Gratuit
Théâtre adultes : « Coups de théâtre », sketches de J.-P. Alègre – Samedi, 21 h – 8 €/5 €/gratuit (-12 ans)

Du 15 juin au 29 septembre

RAMBOUILLET

Ex **Exposition** – « Montparnasse/Saint-Germain-des-Prés – Regard sur une Abstraction lyrique » – Gratuit – Palais du Roi de Rome – Gratuit – Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h

Samedi 15 et dimanche 16

CHEVREUSE

Mu **Chorale** – Les Troubadères du Cratour – Salle Fernand-Léger – Samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 30

Samedi 15

CHEVREUSE

Mu **Concert** – Les chœurs de l'Air de rien (Le Mesnil-Saint-Denis) et du conservatoire de Saint-Mandé et l'orchestre Idomeneo, sous la direction de Debora Waldman, *Symphonie n° 34 en* ut *majeur* de Mozart et *Messe en* ré, *Opus 86* de Dvorak – Église Saint-Martin de Chevreuse – 20 h 30

CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES

Ma **Vide-grenier** – Étang de la Prairie – 8 h-18 h – Organisé par la mairie – Rens. : 01 34 84 50 68

Dimanche 16

CHÂTEAUFORT

Mu **Bal musette** – Moulin d'Ors – Organisé par le comité des fêtes – Rens. : Laurence Gentil, 06 12 29 16 46

CHOISEL - CHÂTEAU DE BRETEUIL

Fê **Breteuil en fête** –
Rens. : 01 30 52 05 11 ou www.breteuil.fr

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Pl **Kermesse paroissiale** – Place de l'église – 8 h-19 h – Ouvert à tous – Rens. : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

LÉVIS-SAINT-NOM

Mu **Chorale** – Ensemble vocal du Chesnay et Francis Vidil, orgue – Œuvres de la Renaissance italienne – 16 €/12 €/6 € – Rens. : 01 34 61 00 66

POIGNY-LA-FORÊT

Ma **Marché artisanal** – Producteurs locaux – Salle du Marais – 10 h-13 h – Organisé par la mairie – Rens. : 01 34 84 71 20

SONCHAMP

Fê **Fête de la musique** – Salle communale – 15 h-19 h – Organisé par l'ÉMAS – Rens. : 06 15 10 46 57

Jeudi 20

MONTFORT-L'AMAURY

Co **Conférence** – « Roy Lichtenstein et le Pop art » – Organisé par l'Amauryal Club – Centre municipal des loisirs – 10 h – inscription jusqu'au lundi précédant la conférence (adhérents uniquement) – Rens./inscr. : 01 34 86 76 85 ou amauryalclub78@gmail.com

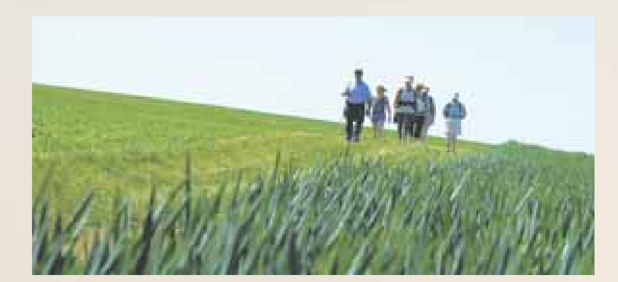
30 ANS DE RANDONNÉE EN ESSONNE

MANIFESTATION À GIF LE 1ER SEPTEMBRE 2013

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Essonne organise à l'occasion de son 30e anniversaire une manifestation en 9 étapes à travers des villes culturelles essonniennes chargées d'histoire. C'est Gif-sur-Yvette qui a été retenue pour la 7e étape le 1er septembre 2013.

Deux randonnées en boucle de 10 km et 15 km (qu'il sera possible d'enchaîner pour les plus sportifs) permettront de découvrir les richesses naturelles et culturelles des communes de Gif et Villers-le-Bâcle (châteaux, lavoirs, églises, cimetière forestier, maison-atelier de Foujita, tombe de Fernand Léger, …). En fin de journée, des producteurs locaux proposeront leurs produits et des animations (danse, arts martiaux).

Les départs s'effectueront de 8 h 30 à 13 h 30 au gymnase du Centre.
Les inscriptions (gratuites) seront ouvertes à tous. Les itinéraires seront balisés et un descriptif sera remis à chaque participant.
Pour plus d'informations :
http://30anscdrp91.sportblog.fr/r33431/Gif-sur-Yvette/



SAINT-JEAN DE BEAUREGARD

Grand rendez-vous des métiers d'art et de la création, cette édition rassemblera plus de

80 artisans d'art et artistes d'exception.
Dans le parc du château, pigeonnier, communs, cours et avant-cours serviront d'écrin à une diversité tout à fait remarquable de métiers d'art. Bois, métal, verre, terre, fil, osier, tissu, cuir… seront déclinés en œuvres uniques ou petites séries ; de l'objet décoratif au mobilier en passant par l'art de la table, le bijou, le textile ou le luminaire.
Avec le verre comme invité d'honneur, cette édition fera la part belle à ces véritables magiciens de la lumière que sont les verriers et les vitraillistes.



Également au programme :
L'espace "Fils et Matières" pour les amoureuses de l'art de l'aiguille, des dizaines de démonstrations de savoir-faire, la cérémonie de remise des Prix pour les meilleures créations et de nombreuses animations pour les enfants.

Aux lecteurs de *L'Écho du Parc* : 50 places offertes aux premiers à contacter le 01 30 52 09 09 ou accueil@pnr-chevreuse.org



LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
Danse – Gala de l'ADC – Espace Jean-Racine – Rens. : 06 83 75 66 13

Vendredi 21

CHEVREUSE
Mu **Concert** – *Te Deum* de Georges Bizet – Ensemble orchestral du Val de Seine – Église Saint-Martin – 20 h 30 – Gratuit

GIF-SUR-YVETTE
Fê **Fête de la musique** – Concerts, chorales, karaoké géant – Parc de la mairie et église Saint-Rémi – 18 h-1 h – Rens. : 01 70 56 52 60, culturel@mairie-gif.fr ou www.ville-gif.fr

MONTFORT-L'AMAURY
Fê **Fête de la musique** – À partir de 19 h en centre ville – Rens. : www.ville-montfort-l-amaury.fr

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
Fê **Fête de la musique** – Derrière l'espace Jean-Racine – 18 h-22 h 30 – Organisé par l'espace jeunes La Noria – Rens. : 01 30 47 45 68

Samedi 22 et dimanche 23

GIF-SUR-YVETTE
Fê **Gif en fête** – Parc de la Mairie (structures gonflables, ateliers et spectacles) – Restauration sur place – Samedi 22 (14 h-20 h) et dimanche 23 (12 h-19 h) – Rens. : 01 70 56 52 59

Samedi 22

BONNELLES
Fê **Fête de la musique** – Parc de la mairie à partir de 18 h 30 – Organisé par la mairie et le foyer rural – Rens. : 01 30 59 55 57 ou 01 30 88 47 30

CHEVREUSE
Fê **Fête de la Saint-Jean**

LE MESNIL-SAINT-DENIS
Fê **Fête de la musique et feu de la Saint-Jean** – Parc du château – 19 h – Organisé par le syndicat d'initiative – Rens. : simesnilsaintdenis.e-monsite.com

LES ESSARTS-LE-ROI
Fê **Fête de la jeunesse** – Rens. : 01 30 46 48 84

MAGNY-LES-HAMEAUX
Formation – « Les plaisirs du jardin » – 10 h (durée 2 h) – Maison de l'environnement – Gratuit sur réservation : 01 30 07 34 34

MONTFORT-L'AMAURY
Visite guidée de la ville – Départ 15 h, maison du tourisme et du patrimoine – 4€ – Rens./inscr. : 01 34 86 87 96

Dimanche 23 juin

CHEVREUSE
Mu **Concert** – Dimanche en musique – Séchoir à peaux

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30

CHÂTEAUFORT
Fê **Fête de la Saint-Jean** – Organisé par le comité des fêtes – Rens. : Laurence Gentil, 06 12 29 16 46

Vendredi 28 et samedi 29

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
Danse – Show danse Hip-Hop – Espace Jean-Racine – 20 h – Organisé par l'espace jeunes La Noria – 6 € – Rens. : 01 30 47 45 68

Cinéma Ci · Conférence Co · Exposition Ex · Fêtes Fê · Jeune public Jp · Marchés, brocante Ma · Musique Mu · Plein air Pl · Théâtre Th



JOURNÉES DU PATRIMOINE

3e week-end de septembre

De nombreux sites à visiter pour l'occasion. Programme disponible dès juillet sur le site du parc.

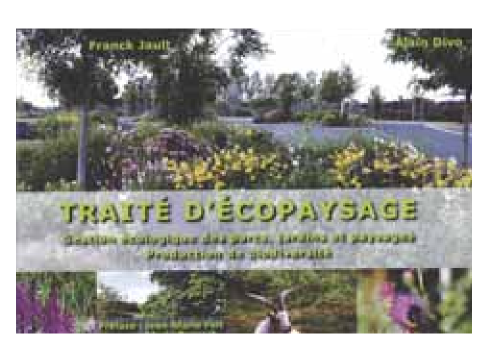
DANS LE CADRE DU CONGRÈS DES PARCS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

DU PARC DE CHEVREUSE ET DES AUX PARCS D'ILE DE FRANCE

Vendredi 4 octobre, de 9h à 12h

Sur la piste cyclable de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, côté gare RER.



UN LIVRE SUR LES ÉCO-PAYSAGES

Alain Divo, ecopaysagiste habitant Fontenay-les-Briis dont nous avions parlé dans le numéro précédent de l'Echo, vient de sortir un ouvrage présentant les techniques pour une gestion écologique des parcs, jardins et paysages.
Pour plus de renseignements : 01 64 90 50 50
alain-divo@wanadoo.fr



Samedi 29

JOUARS-PONTCHARTRAIN

Fê **Fête communale** – Parc du château – À partir de 18 h

MAGNY-LES-HAMEAUX

Mu **Concert** – « Germaine, la petite graine » – Spectacle poético-écolo-rock – À partir de 5 ans – Durée : 1 h 10 – Maison de l'environnement – 17 h 30 – Gratuit sur réservation : 01 30 07 34 34

Dimanche 30

LES ESSARTS-LE-ROI

Rallye VTT / L'Essartaise – Rens. : 07 60 58 93 97 ou www.facebook.com/agsevtt

RAMBOUILLET

Pl **« Voyage poétique au cœur des jardins du château »** – Durée 2 h 30 environ (RV : cour d'honneur du château à 15 h) – Achat des billets à l'office de tourisme – 6 €/gratuit (-18 ans)

SAINT-RÉMY-L'HONORÉ

Mu **Concert** – Jérôme Granjon, piano (Bach, Chopin, Schumann, Debussy) – Église Saint-Rémy – 18 h – Rens. : www.themesvaries.fr

JUILLET

Du lundi 1er au vendredi 5

MAGNY-LES-HAMEAUX

Stage de sculpture – Béton cellulaire ou pierres tendres, statite, serpentine – Abbaye de Port-Royal-des-Champs – Rens. : association Art en Tête, 06 70 44 76 72 ou dunod@wanadoo.fr

Du lundi 8 au vendredi 12

MAGNY-LES-HAMEAUX

Atelier – « Hector, l'arbre mort » – Accès libre, à partir de 6 ans – Esplanade Gérard-Philippe – 14 h-19 h

Mercredi 10 et jeudi 11

MAGNY-LES-HAMEAUX

Atelier – « Enquête chez les rapaces » – Accès libre, à partir de 10 ans – Esplanade Gérard-Philippe – 14 h et 16 h (durée : 1 h 30)

Samedi 13

BONNELLES

Fê **Fête Nationale** – Retraite aux flambeaux (départ salle des fêtes 22 h) et feu d'artifice sur le stade de foot (vers 22 h 30) – Rens. : comité des fêtes, 01 30 41 46 28

GIF-SUR-YVETTE

Fê **Fête Nationale** – Parc de la mairie – Dîner républicain (20 h), concert (21 h 30), retraite aux flambeaux (départ 21 h 30) et feu d'artifice (23 h) – Rens. : 01 70 56 52 59

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Fê **Fête Nationale** – Parc du château – 22 h : feu d'artifice – Rens. : comité des fêtes, mairie@lemesnilsaintdenis.fr

LES ESSARTS-LE-ROI

Fê **Fête Nationale** – Retraite aux flambeaux et feu d'artifice – Stade Gallot – Rens. : 01 30 46 48 84

POIGNY-LA-FORÊT

Fê **Fête Nationale** – Salle du marais – Feu d'artifice avec repas – À partir de 20 h – Rens. : mairie, 01 34 84 71 20

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Fê **Fête Nationale** – Stade Guy-de-Coubertin – Dès 19 h – Bal populaire, restauration, retraite aux flambeaux (départ mairie 21 h 30) et feu d'artifice en musique – Rens. : 06 87 85 22 28

SONCHAMP

Fê **Fête Nationale** – Étang du Paradis – Bal et feu d'artifice – Rens. : mairie, 01 34 84 41 08

Dimanche 14

CHEVREUSE

Fê **Fête Nationale** – Parc des sports – Bal et feu d'artifice

POIGNY-LA-FORÊT

Ma **Brocante** – Salle du Marais – 8 h-18 h – Rens. : mairie, 01 34 84 71 20

RAMBOUILLET

« Le tour du Domaine à bicyclette » – À partir de 12 ans – 15 h – Durée : 2 h environ – Achat des billets à l'office de tourisme – 6 €/gratuit (-18 ans) – Rens. : 01 34 83 21 21

Dimanche 21

POIGNY-LA-FORÊT

Ma **Marché artisanal** – Producteurs locaux – Salle du Marais – 10 h-13 h – Rens. : mairie, 01 34 84 71 20

Du lundi 22 au vendredi 26

BOULLAY-LES-TROUX

Mu **Stage de chant choral** – Association Voci di Donne – Salle polyvalente, rue du Clos-Saint-Jean – Rens./inscr. : www.vocididonne.org

Dimanche 28

RAMBOUILLET

Pl **Visite-randonnée** – « Voyage poétique au cœur des jardins du château » – Durée 2 h 30 environ (RV : cour d'honneur du château à 15 h) – Achat des billets à l'office de tourisme – 6 €/gratuit (-18 ans)

AOÛT

Du lundi 26 au vendredi 30

MAGNY-LES-HAMEAUX

Stage de sculpture – Béton cellulaire ou pierres tendres, stéatite, serpentine – Abbaye de Port-Royal-des-Champs – Rens. : association Art en Tête, 06 70 44 76 72 ou dunod@wanadoo.fr

POINTS DE VUE SUR LES PAYSAGES

Imaginez découvrir au détour d'un sentier une œuvre d'art éphémère et surprenante créée pour votre plaisir… et vous invitant à ouvrir les yeux sur ce qui vous entoure…

Fruit de la rencontre entre des artistes, des habitants et des paysages, 11 balades poétiques sont proposées à la découverte des promeneurs entre juillet et octobre.
Les œuvres et installations qui jalonneront ces parcours sont directement inspirées de récits intimes d'arpenteurs, d'habitants qui ont joué les guides d'un jour et entrainé les artistes dans les lieux qui ont bercé leur imaginaire, nourri leurs émotions.

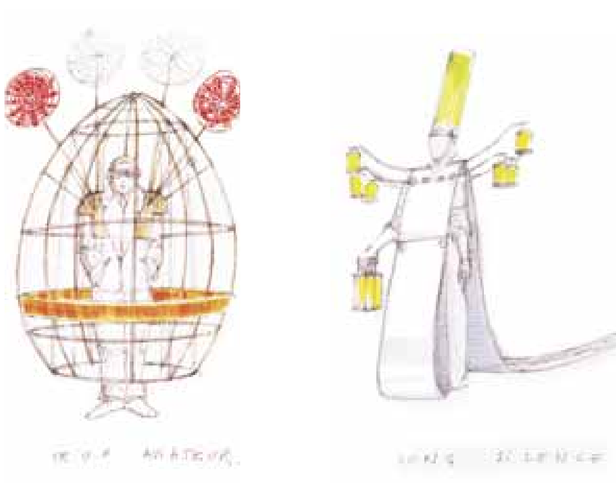


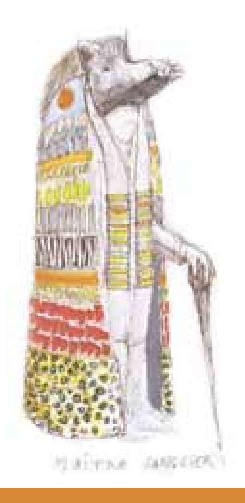
11 BALADES EXTRAORDINAIRES DANS LA PLAINE DE JOUARS



COUPS D'ENVOI : SOIRÉE CINÉ ET RALLYE !

Les parcours seront lancés et ouverts au public :
le 29 juin à Galluis, à l'occasion de la projection du **film** *Arpenteurs* qui retrace les 11 marches à l'origine des créations implantées sur les chemins,
le 30 juin à l'occasion du **rallye** pédestre du Parc aux Mesnuls qui rassemblera la grande *parade des arpenteurs*.
Pour une découverte en autonomie, des **dépliants** des onze balades seront disponibles fin juin à la maison du Parc, en mairies et sur le site Internet du Parc.
Des **visites guidées** seront également proposées entre juillet et octobre (voir agenda).
Guettez les **parades festives** et les **expositions** égrénées dans les communes de la plaine.





Plus de précisions sur
www.parc-naturel-chevreuse.fr
et sur
http://echodesarpenteurs.wordpress.com



Le projet *Poétique du paysage*, conçu et réalisé par les artistes Anne Jeannin et François Tilly et les techniciens Franck Walker, Maureen Letoret, Olivier Buisine, accompagne, tout au long de l'année 2013, le plan Paysage et Biodiversité de la plaine de Jouars à Montfort. Il s'inscrit dans le cadre des résidences-missions co-financées par la DRAC Île-de-France.

Patrick Blanc